Les visas pour le Royaume-Uni plus chers à partir d'avril

Page 24

DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES NATIONAUX

Le M'zab se remet de ses blessures

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5371 - MERCREDI 13 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LES PRIX DU PÉTROLE AU PLUS BAS DEPUIS DOUZE ANS

Le président de l'OPEP veut une réunion d'urgence en mars

Page 4

Le Président a ordonné son élargissement

L'ARTICLE 51 ENTRE CITOYENNETÉ ET PATRIOTISME



Il aura fallu moins d'une semaine de débats et de controverses pour que l'article 51 subisse un autre amendement. Au-delà de la teneur de l'article relatif à la fonction de la magistrature suprême, des appréhensions sont apparues sur certaines fonctions supérieures au sein des ministères, de la haute administration de l'Etat, des grandes entreprises publiques ou des offices ou organismes. En attendant que la loi détermine la liste des hautes fonctions de l'Etat, la nationalité accorde-t-elle à elle seule le droit citoyen de briguer les hautes fonctions, pendant que beaucoup soutiennent que la résidence au "bled" est un acte de patriotisme ?

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES NATIONAUX

Le M'zab se remet de ses blessures

Meurtrie par des mois de violences et de désolation, la vallée du M'zab se remet doucement mais sûrement en tablant sur ce qui a fait sa force des siècles durant, à savoir son potentiel culturel et humain. Ces dernières semaines, elle attire de nouveau les visiteurs, notamment nationaux très attachés, dans leur majorité, à une ville millénaire, devenue une destination incontournable.



Fondée en 1048, Ghardaïa, dispose d'atouts touristiques majeurs. Occupant une place stratégique – elle se situe à proximité d'autres régions du Sud attirant beaucoup de touristes –, elle est dotée du réseau routier le plus dense du Sud. Chacun de ses ksour a sa propre place de marché ancestral, ses sites architecturaux historiques et ses richesses artisanales, ce qui la prédestine à devenir un espace prisé, voire convoité, au niveau de la porte du désert. Nombre de ses sites ont été classés patrimoine mondial de l'Unesco, en tant que valeurs universelles exceptionnelles : les sept ksour, outre ceux de Metlili et d'El-Menia.

Autant de lieux qu'aucun voyageur passionné, amoureux de la beauté architecturale et sensible à l'hospitalité locale ancestrale ne saurait ignorer. Dans le classement des destinations les plus appréciées en ce début d'année 2016, on retrouve Ghardaïa.

Grâce au calme retrouvé, elle devance de loin des villes qui ont pourtant la cote, à l'image de Tamanrasset, Taghit ou In Salah. Ghardaïa figure désormais sur la liste des destinations touristiques privilégiées par les nationaux et par quelques internationaux pour les fêtes du nouvel an, qui coïncident avec les vacances scolaires. Elle retrouve peu à peu son quota de touristes des années 1970. Ainsi, des centaines de touristes nationaux mais aussi des étrangers amoureux de Ghardaïa ont été enchantés de retrouver les sites touristiques légendaires de la vallée du M'Zab et de vadrouiller aisément dans les labyrinthes des vieux ksour, d'assister à la vente à la criée dans le mythique marché de Beni Izguen ou encore d'aller profiter de l'eau bienfaisante de la station thermale de Zelfana.

Outre le calme retrouvé, après des violences qui ont fait des dizaines de morts ainsi que des centaines de locaux et de maisons détruits, de nombreuses raisons peuvent expliquer ce nouvel engouement retrouvé pour les villes du M'zab dont, notamment la quiétude, le beau temps et l'excellent rapport qualité-prix.

Aussi bien pour les vacances du nouvel an, de printemps ou encore celles d'été, le M'zab figure parmi les destinations touristiques les plus prisées par les Algériens. Cependant, l'activité touristique à Ghardaïa vient, certes, de connaître, selon les derniers chiffres du mois de décembre 2015, une légère amélioration par rapport aux années précédentes, mais pour une courte durée. Les nouvelles statistiques de la direction du tourisme font ressortir une hausse de l'ordre de 70%.

Le taux d'occupation des chambres dans le seul établissement d'hébergement classé Hôtel El-Djanoub ainsi que dans d'autres hôtels et auberges privés, à l'image du prospère logis d'Aghlen Paradis ont affiché 88% contre 15% l'année précédente. Cette hausse très sensible est due notamment à la quiétude enregistrée désormais dans la région du M'zab.

En dépit de ces résultats encourageants, Ghardaïa se caractérise par l'une des plus faibles capacités d'hébergement touristique de la région du Sud ainsi que par une mise en valeur insuffisante des zones d'intérêt touristique. A cela s'ajoutent l'absence d'infrastructures suffisantes adaptées aux nationaux ainsi que le manque en matière de foncier.

Le tout couronné par l'absence d'une vraie stratégie promotionnelle de la ville, et ce malgré les atouts historiques, culturels et naturels de la région du M'zab, lesquels ne sont pas suffisamment exploités. Le développement et la promotion de la destination Ghardaïa ne peuvent se faire sans le concours de l'ensemble des intervenants publics et privés, sachant pertinemment que Ghardaïa reste une zone de passage par excellence. Les conférences, les festivals et les visites officielles des invités du pays restent en effet la principale source d'alimentation des activités hôtelières.

Aïssa Hadj Daoud

COLLOQUE SUR LES INITIATIVES DE PAIX ET DE SORTIES DE CRISE AU MALI ET EN LIBYE

Alger faiseuse de paix en temps de guerres

ALORS que les interventions françaises en Libye en 2011 puis au Mali en 2013, sous le couvert des Nations unies, se sont déroulées sans consultation ni participation de l'Algérie, la résorption des conflits armés qui en ont découlé semble reposer sur la bonne volonté et les bons offices d'Alger.

Dans cet ordre d'idée, un colloque intitulé «Mali-Libye, initiatives de paix et de sorties de crise: quelles perspectives pour la stabilité régionale?», a été ouvert hier à Alger en présence d'officiers généraux et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP).

C'est le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général-major Chérif Zerad, chef du département emploi et préparation de l'état-major de l'ANP, qui a procédé à l'ouverture de ce colloque au nom du vice-ministre de la Défense nationale et chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah.

Le colloque, qui a été animé par des chercheurs experts en relations internationales et des cadres de l'institution militaire, est organisé au Cercle national de l'Armée à Béni Messous, par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale (IMDEP/MDN).

Les interventions des spécialistes ont focalisé sur l'étude des différentes formes des crises malienne et libyenne et l'incidence des différents acteurs qui sont intervenus dans le processus du règlement des deux crises.

Les complexités entravant les missions d'intermédiation ont fait l'objet d'un examen approfondi, de même que l'étude des scénarios de sortie de crise en partant d'une analyse minutieuse qui a permis de dissiper toute ambiguïté et de présenter une perspective nouvelle sur la situation que connaissent le Mali et la Libye.



Retournement de situation

Paradoxalement, Alger se retrouve encore une fois contrainte à aller au charbon et à jouer un rôle déterminant pour démêler l'écheveau d'une crise sécuritaire sans précédent qui sévit sur ses flancs est et sud sans avoir été responsable de cette catastrophe.

Après avoir croisé le fer et fait primer la langue de la violence et des armes, la France, principale responsable de l'effondrement des pouvoirs centraux en Libye et au Mali, va devoir composer avec l'Algérie, d'abord en épousant sa position principielle du primat du politique sur le militaire. Aux antipodes donc de la croisade menée présentement par son ministre de la Défense, Jean Yves Le Drian, contre le nid terroriste au sud libyen. De ce fait, la recherche de contacts avec les parties en guerre en Libye et au Mali semble être la nouvelle préoccupation des acteurs majeurs de la recherche de solutions dans la sous-région. Alger a bien joué ce rôle en 2013 lorsqu'elle a pesé de tout le poids de sa diplomatie pour empêcher le groupe islamiste malien Ansar Eddine d'Iyad Ag Ghali de basculer dans le radicalisme pur et dur avant que ses efforts ne soient torpillés par la France, même via son allié marocain.

Résultat de la flibusterie française, la Libye est livrée au chaos et le nord du Mali enregistre toutes les semaines des assassinats et est en proie aux rivalités entre bandes armées et aux incursions de groupuscules terroristes.

Mais depuis la fin de l'année écoulée, Alger a réussi le pari impossible de réunir à nouveau les différentes factions qui se font la guerre au nord du Mali. Il semblerait que même le controversé et désormais ex-président du Burkina Faso, Blaise Campaoré, utilisé vainement par les Français pour effacer les stigmates de l'opération Serval ait fait son mea culpa à Alger.

Daech, un mal nécessaire ?

Il semblerait que les rivalités entre Paris et Alger au sujet de la sous-région sahélo-saharienne, et qui ont fait souffler le froid dans les relations bilatérales entre les deux pays, aient trouvé en le phénomène terroriste Daech un motif de conciliation et de coopération. En effet, les menaces que fait peser ce groupe terroriste dans les no man's land libyen et malien ont amené l'ancienne puissance colonisatrice à composer avec l'Algérie, après avoir tout fait pour la neutraliser en lui créant des foyers de tension à ses frontières, voire dans sa profondeur stratégique même.

Aujourd'hui, la politique africaine de l'Algérie basée sur l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires internes des Etats reprend des couleurs, marque des points, après que toutes les politiques belliqueuses menées par l'ancien colonisateur et d'autres puissances arabes et musulmanes nouvelles mues par la soif de pouvoir, aient atteint leurs limites.

L'Algérie parraine le processus de paix et de réconciliation au Mali et en Libye et a tous les atouts pour les mener à terme, comme elle a su le faire avec brio et reconnaissance internationale dans le conflit sur les frontières entre l'Ethiopie et l'Erythrée en décembre 2000.

Kamel Aït Bessaï

LE PRÉSIDENT A ORDONNÉ SON ÉLARGISSEMENT

L'article 51 entre citoyenneté et patriotisme

Il aura fallu moins d'une semaine seulement de débats et de controverses pour que l'article 51 subisse un autre amendement. Entre la présentation des grandes lignes de l'avant-projet de révision de la Constitution et le Conseil des ministres, il s'est passé sans doute des choses dans les salons feutrés du Palais d'El Mouradia. Alors que dans la première mouture «dispatchée» aux médias l'article en question stipule que «l'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat est garanti à tous les citoyens, sans autres conditions que celles fixées par la loi.



La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques», voilà qu'une dépêche de l'agence publique, citant une source officielle, rapporte hier soir, à l'issue du Conseil des ministres, que le président Bouteflika a ordonné d'élargir l'article 51 du projet de révision de la Constitution en y ajoutant une disposition : «la loi déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat».

Une information de dernière minute qui révèle le malaise que cet article a suscité au sein de la classe politique. Le premier à avoir réagi avec détermination est le patron du FLN, Amar Saâdani, qui rejeta catégoriquement l'esprit et la lettre de cet article sur les binationaux, estimant qu'il «sanctionnera» des milliers d'Algériens qui pourraient apporter beaucoup au pays en termes de développement et de compétences. Selon des indiscrétions, Saâdani aura usé de tous les moyens possibles, notamment à travers l'intervention de ministres affiliés au parti lors du Conseil, ainsi que de courriers conséquents, pour que le chef de l'Etat use de son pouvoir pour «réorienter cet article ou le préciser sans se déjuger». Pour les observateurs, l'action du chef du FLN serait dictée par le fait que cet article 51 serait inspiré par Ahmed Ouyahia lui-même, directeur de cabinet de la Présidence et SG par intérim du RND. On avait expliqué à travers les médias que cette disposition est une arme constitutionnelle «fatale» contre certains acteurs politiques qui cherchaient depuis des années à briguer de hautes fonctions au sein de l'Etat, alors qu'ils possèdent une autre nationalité et résident depuis longtemps à l'étranger. D'ailleurs, deux ou trois noms étaient cités en exemple, comme Ali Benouari, un ancien ministre sous le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali en 1991 et qui vit depuis en Suisse. Possédant la nationalité helvétique, grâce à sa résidence permanente et surtout en raison de ses biens, Benouari a voulu postuler à la magistrature suprême en 2014. Vainement. Il s'évertue depuis à vouloir créer un parti politique qui peine à arracher un agrément du département de Mohamed Bedoui. L'autre cas plus médiatisé et néanmoins «bourgeois», c'est le phénomène Rachid Nekkaz, un autre homme d'affaires qui a vécu en France et a volontairement mis en déchéance sa nationalité française pour se porter candidat à la dernière présidentielle.

BOUTEFLIKA A TRANCHÉ

Cependant, au-delà de cette disposition relative à la fonction de la magistrature suprême, des appréhensions sont apparues sur certaines fonctions supérieures au sein des ministères, de la haute administration de l'Etat, des grandes entreprises publiques ou des offices ou organismes. Faut-il y être permissif seulement sur les fonctions électives, comme la députation ou la représentativité au sein des institutions populaires (APC et APW)? Rien n'est précis, car il faudra attendre d'autres dispositifs juridiques pour y délimiter les ambitions politiques de nos binationaux, comme l'a ordonné le président Bouteflika. Bien plus que cela, l'interrogation des partisans de l'article 51 met en lumière un fait inédit : la loi électorale algérienne exige pour le candidat P/APC une résidence permanente dans la commune de son «mandat». Moralité : pourquoi exige-t-on pour un maire d'une petite agglomération une résidence permanente dans le lieu de son mandat et pas pour un candidat à la Présidence ?

Pour les observateurs, acquérir la nationalité étrangère, notamment française, est bien plus facile, car elle est liée généralement à des attributs de résidence et de séjour, c'est-à-dire le droit du sol (jus soli) ou grâce à des naturalisations et des acquisitions. Pour l'algérienne, elle est plutôt liée au sang et à la filiation (jus sanguini). La jurisprudence algérienne est plus «bétonnée» dans l'octroi de la nationalité à des étrangers, même s'ils ont vécu des décennies sur le sol national. D'ailleurs, des Maghrébins et des Sahéliens qui ont toujours vécu ici n'ont pu obtenir ce droit. Mais cela est une autre histoire. Car le problème est plus politique et moral qu'on ne le pense. En verrouillant l'accès des binationaux aux hautes fonctions étatiques (en attendant prochainement la liste), le pouvoir semble vouloir mettre un frein à un phénomène qui prend de l'ampleur ces derniers temps. De hauts cadres et des responsables supérieurs réussissent, durant l'exercice de leurs responsabilités, à postuler pour une nationalité étrangère et surtout à acheter une résidence ailleurs. Ils expatrient rapidement leurs progénitures. Les récents procès et les scandales à répétition ont mis en lumière cette propension de nos «dirigeants» à «investir» ailleurs. Pour certains analystes, la loi devrait spécifier nettement le caractère résidentiel de la personne concernée par un poste, c'est-à-dire l'exigence d'une résidence sur le sol national pour au moins un nombre déterminé d'années, cinq ou sept ans. Faire de la politique tout en étant résident à l'étranger serait suspect pour les locaux, alors que diriger ou manager tout en ayant une résidence ailleurs serait comme une coopération technique. Dans les deux cas de figure, le binational serait «malvenu» et moins accueilli ou apprécié. En tous les cas, cela rappelle le débat sur la citoyenneté et le patriotisme : Faut-il une primauté de l'un sur l'autre ? Si la nationalité est une exigence administrative à la source de toute l'architecture de l'Etat civil, la résidence ici au «bled» risque de devenir un ...acte patriotique de résistance. **Hani Rabah**

IL ESPÈRE QUE LE PROJET DE CONSTITUTION SERA SOUMIS AU VOTE DU PARLEMENT

Le Président Bouteflika coupe court à toute spéculation

L'AVANT-PROJET de révision de la Constitution pourrait être soumis au vote du Parlement dès la mi-février ou à un référendum si le Conseil constitutionnel décide de cette dernière option. Au final, il échoira au Conseil constitutionnel de déterminer la voie qui doit être choisie pour l'adoption. Tous les experts sont unanimes à dire que ce sera la voie parlementaire, puisque les amendements proposés ne touchent pas les équilibres des pouvoirs. Même la petite phrase du président Bouteflika laisse entendre que le texte sera soumis au Parlement : «Une fois ce projet adopté, comme je l'espère, par le Parlement souverain», a affirmé le président Bouteflika, suggérant ainsi cette voie autre que celle du référendum. La tendance générale qui se dégage est que le texte passera par un vote au Parlement (APN et Sénat réunis). Depuis l'indépendance du pays, trois Constitutions ont été soumises à un vote populaire. Une fois en 1976, sous le règne de Houari Boumediene avec la deuxième Constitution qui est passée par la voie référendaire. A l'époque, seule l'APN existait. En 1989, sous le règne de Chadli et enfin en 1996 sous Zeroual. En tout on a eu droit à six révisions du texte (le texte de loi, une fois voté, sera la 6e Constitution que l'Algérie adopte depuis son indépendance en 1962 (1re en 1963, 2e en 1976, 3e en 1989, 4e en 1992 et 5e 1996 révisée en 2008).

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai de 20 jours pour rendre son avis motivé sur l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution, en vertu de l'article 167 de la Loi fondamentale du pays. Cet article stipule que le Conseil constitutionnel délibère à huis clos, son avis ou sa décision est donné dans les vingt (20) jours qui suivent la date de sa saisine. L'article 176 de la Constitution stipule que lorsque de l'avis motivé du Conseil constitutionnel, un projet de révision constitutionnelle ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions, le Président de la République peut directement promulguer la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire si elle obtient les trois quarts (3/4) des voix des membres des deux chambres du Parlement. Dans le cas contraire, et si le texte n'est pas voté par les ¾ des membres du Parlement, il sera soumis une nouvelle fois au vote populaire. Le président Bouteflika a saisi cette occasion pour instruire le gouvernement de s'atteler avec diligence à la préparation et l'adoption des lois qui découleront de la prochaine révision constitutionnelle. Il a également instruit le gouvernement de réunir les conditions requises pour la mise en place des «instances nouvelles créées» au titre de la future Loi fondamentale, et ce avec le concours du Parlement. Il s'agit de la mise en place d'une commission indépendante de surveillance des élections, une vieille revendication de l'opposition qui espérait une commission nationale indépendante. Le gouvernement, qui a été chargé de préparer les textes d'application, serait un véritable baromètre pour voir s'il s'agit d'une véritable instance autonome ou d'un simple mécanisme technique.

Hocine Adryen



LES PRIX DU PÉTROLE AU PLUS BAS DEPUIS DOUZE ANS

Le président de l'OPEP veut une réunion extraordinaire en mars

LA SPIRALE baissière des cours du pétrole semble ne pas connaître de fin. La réunion extraordinaire convoquée dans pareils cas a jusque-là été écartée faute de consensus et de convergence de points de vue des producteurs, notamment le chef de file, l'Arabie saoudite. Mais le président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Emmanuel Ibe Kachikwu, a déclaré, hier à Abou Dhabi, vouloir «une réunion extraordinaire de l'Organisation au début de mars prochain pour examiner la chute des prix du pétrole». Egalement ministre d'Etat nigérian pour les Ressources pétrolières, Ibe Kachikwu a estimé, lors d'une conférence, qu'une réunion extraordinaire de l'OPEP est nécessaire pour parler des cours de l'or noir, qui ont atteint leur plus bas niveau en 12 ans. «Nous avions dit que si le prix atteignait 35 dollars le baril, nous commencerions à examiner la convocation d'une réunion extraordinaire», a-t-il dit. Mais M. Kachikwu a souligné qu'il fallait encore vérifier la disposition de tous les Etats membres, parmi lesquels figurent les exportateurs menés par l'Arabie saoudite, qui ont refusé jusqu'ici de réduire la production afin de conserver leurs parts du marché.
Les cours du pétrole ont atteint hier un nouveau plus bas depuis 12 ans à cause de l'excès de l'offre, de l'appréciation du dollar et de la demande morose. Le baril de brent, référence européenne du brut, pour livraison en février, cédait 47 cents à 31,08 dollars. Le baril de light sweet (WTI) également pour livraison en février reculait hier matin de 45 cents à 30,96 dollars dans les échanges électroniques en Asie. **M. B.**

EDUCATION NATIONALE

Le concours de recrutement aura lieu fin février

LA MINISTRE de l'Education nationale Nouria Benghebrit a annoncé hier à Alger que le concours de recrutement d'enseignants aura lieu à la fin février. «Le concours de recrutement d'enseignants aura lieu fin février», a indiqué Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse, en marge de la Conférence nationale d'évaluation du système LMD, précisant que «de nombreux fonctionnaires du secteur, y compris des enseignants, seront mis à la retraite». «Nous sommes dans l'obligation de les remplacer et de pourvoir également aux besoins des nouveaux établissements scolaires qui seront ouverts dans plusieurs régions du pays, notamment en termes de personnels d'encadrement», a-t-elle ajouté. Mme Benghebrit a fait savoir que les services de son département élaboraient les synthèses des conférences régionales et définissaient le nombre de postes et spécialités à pourvoir avant la tenue du concours.

LORS DE SA VISITE OFFICIELLE À BERLIN

Sellal présente les opportunités d'investissement en Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier les partenaires allemands à saisir les «grandes» opportunités qu'offre l'économie algérienne en exprimant son souhait de voir les relations entre les deux pays se hisser au rang d'un partenariat fort.

Dans son allocution d'ouverture d'une conférence de presse conjointe avec la chancelière allemande Angela Merckel, Sellal a rappelé les «grandes» opportunités d'investissement dans tous les secteurs dont dispose l'économie algérienne, qui a bénéficié d'une dynamique forte grâce aux programmes de développement lancés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Le Premier ministre a invité les partenaires allemands à «saisir ces opportunités» notamment dans le domaine des PME capables de contribuer à l'investissement productif et à la création de richesses et de postes d'emploi, au transfert de technologie et à la promotion de la formation professionnelle.
Sellal a considéré que le forum économique algéro-allemand, qui a été inauguré dans la matinée d'hier et «a enregistré une participation record des hommes d'affaires des deux pays», est une preuve de plus qui témoigne du grand intérêt accordé par les deux parties au développement et à l'élargissement des opportunités de partenariat et d'investissement. «Ensemble, nous souhaitons développer ces relations dans tous les domaines, y compris le domaine culturel où nous sommes convenus de conclure un accord qui ouvrira la voie à une coopération fructueuse», a encore soutenu le Premier ministre, soulignant que «les mécanismes communs de coopération et de concertation dont nous disposons et qui se réunissent régulièrement autour de questions politiques, sécuritaires et économiques confortent davantage notre optimisme». Il a encore fait savoir que les entretiens «positifs» qu'il a eus avec la chancelière fédérale «ont permis d'évoquer tous les dossiers bilatéraux. «Nous avons évoqué de nombreuses questions internationales ainsi que des questions d'intérêt commun», a déclaré le Premier ministre qui s'est félicité de la convergence de vues entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la nécessité de privilégier, dans tous les cas, la voie pacifique dans le règlement des différends et conflits et de trouver les moyens d'asseoir la paix et la stabilité dans toutes les contrées du monde. «Nous sommes très optimistes, voire convaincus d'atteindre cet objectif car nous avons la volonté politique et les moyens d'y parvenir. Nos relations jalonnées d'expériences multiples, réussies et constantes, consolident cette conviction», a t-il soutenu.
Le Premier ministre a été reçu par la chancelière allemande et s'est réuni avec le président du Parlement fédéral, Norbert Lammert. Lors de sa visitée officielle en Allemagne à l'invitation de la chancelière Angela Merkel, Abdelmalek Sellal a inauguré hier à Berlin le forum d'affaires algéro-allemand et il a co-présidé ses travaux, conjointement avec le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Beckmeyern. Il a saisi l'occasion pour présenter un rapport sur le développement économique actuel en Algérie.

Les opérateurs allemands intéressés par le grand Sud

La rencontre a vu une séance plénière suivie d'une réunion B2B (Business to Business) dans les secteurs de la mécanique, la sous-traitance automobile, l'électronique, l'électrique, l'agro-industrie, le transport maritime et ferroviaire, la construction navale, les énergies renouvelables, la pétrochimie, la chimie industrielle et les matériaux de construction. Le forum a été sanctionné par plusieurs contrats de partenariat, notamment dans la fabrication de la pièce de rechange automobile avec Mercedes, mais Il y a eu également des contrats dans les domaines de l'hydraulique et du développement de l'agriculture dans le grand Sud. «Près de 200 sociétés allemandes sont déjà implantées en Algérie et souhaitent élargir leurs activités, d'autres veulent investir dans de grands travaux en lien avec l'environnement notamment à Ouargla et El Oued, tandis que d'autres sont tentées par l'industrie agro-alimentaire dans le grand Sud et l'agriculture des grandes surfaces», a précisé à l'APS une source de la délégation ministérielle. **Z. M.**

LE FCE INSTALLE SON DÉLÉGUÉ À BERLIN

Le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, a procédé hier à l'installation de Zine El-Abidine Artebas en qualité de membre honoraire du FCE à Berlin, en marge du Forum d'affaires algéro-allemand qui a été présidé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et de hauts responsables allemands. Lors de son discours, le président du FCE a affirmé qu'il s'agit d'une étape supplémentaire dans l'édification du réseau des membres honoraires du Forum à l'international. «Après l'installation initiale de nos membres honoraires à Dubaï, Paris et Madrid, puis Londres en marge de notre visite de travail auprès de la Bourse londonienne, et aux Etats-Unis (avec New York et Los Angeles) après un Road Show époustouflant, vient celui de Berlin», a-t-il souligné, ajoutant que l'action du FCE, en matière de relations internationales, vise à organiser un cadre adapté et évolutif permettant de promouvoir le partenariat des entreprises algériennes, à dynamiser le développement de leurs capacités d'exportation et à nouer durablement des relations avec les organisations susceptibles d'apporter le savoir-faire et l'expertise.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE L'AGROALIMENTAIRE

L'Algérie dispose de moyens pour conquérir les marchés étrangers

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de l'agroalimentaire, Abdelwahab Ziani, affirme que l'Algérie dispose de capacités pouvant satisfaire les besoins nationaux et lui permettre de conquérir les marchés étrangers, notamment le continent africain. Pour ce faire, M. Ziani, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, estime que les activités d'exportation sont encourageantes, signalant qu'il a été exporté pour plus de 2 milliards de dollars de produits hors hydrocarbures entre 2014 et 2015, contre seulement 300 millions de dollars auparavant. L'intervenant a indiqué que la délivrance de licences d'importation représente le «meilleur outil» pour réguler le commerce extérieur, remonter et organiser les filières. «C'est de cette façon que nous pouvons savoir ce que nous produisons et ce qu'il nous est possible d'exporter », a-t-il indiqué.
M. Ziani a évoqué les secteurs où le pays est autosuffisant. Il a cité, entre autres, celui des services qui, à lui seul, dévore quelque 16 milliards de dollars par an, «alors que nous possédons, dans ce domaine, des compétences auxquelles des cabinets étrangers font régulièrement appel». Toujours en ce qui concerne le domaine des services, l'intervenant rappelle que l'Algérie paye annuellement plus de 6 milliards de dollars « à des intermédiaires» pour assurer le transport maritime de ses marchandises, «parce que la CNAN n'existe plus».
Parmi les filières susceptibles de se placer sur les marchés étrangers, il cite celle des boissons, dont l'Algérie est excédentaire pour plus de 600%, du concentré de tomate, dont l'industrie s'est à un moment donné trouvée déstabilisée par des importations sauvages, mais également celle du cuir et de la pâte à papier. Concernant ce dernier produit, en sus de celui issu des bovins, il signale, à titre d'exemple, que durant la seule période de l'Aïd-el-Adha, les Algériens sacrifient près de 4 millions de têtes, de mouton, dont les peaux sont exportées frauduleusement, «alors que nous importons du cuir à prix fort parce que nos tanneries ont été "tuées"». Parmi les articles dont il appelle à stopper les importations, les batteries pour automobile. En effet, «les nombreux fabricants à travers le territoire en produisent 5 millions d'unités par an alors que nous en importons environ 2 millions». M. Ziani appelle, par ailleurs, les opérateurs économiques à contribuer à dresser la liste des produits locaux « qui ne nécessitent pas d'être importés ».

Lynda Louifi

LA GENDARMERIE RENFORCE SES UNITÉS CYNOTECHNIQUES

Des chiens spéciaux pour détecter la cocaïne

Après le cannabis, l'Algérie fait face à la naissance d'un grand trafic de drogues, celui de la cocaïne et de l'héroïne.

Une menace à prendre très au sérieux, notamment par la Gendarmerie Nationale qui vient de créer de nouvelles unités cynotechniques spécialement entraînées pour détecter la cocaïne. Des trafics de drogues dures qui arrivent à franchir les voies terrestres et les aéroports du pays. Le général-major, Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, a assisté, hier, lors de sa visite d'inspection au Centre d'élevage et de formation cynotechnique de la Gendarmerie nationale de Bainem, à Alger, aux entraînements, pour la première fois en Algérie, des chiens renifleurs de drogues dures, notamment la cocaïne et l'héroïne.
Le trafic de cocaïne a grimpé en Algérie et la menace de ce grand trafic qui se faufile à travers le pays, a franchi les frontières terrestres, les aéroports et des ports algériens. C'est la raison pour laquelle, la Gendarmerie nationale, a décidé d'entraîner, pour la première fois, des chiens renifleurs de drogues dures du moment que, jusqu'à présent, seuls des chiens renifleurs de cannabis existent chez la gendarmerie.
Les saisies récurrentes de grandes quantités de cocaïne et d'héroïne, surtout sur la partie sud et ouest du pays, ont éveillé l'attention du commandement de la GN sur la nécessité de la formation des équipes cynotechniques spéciales pour détecter la cocaïne.
Pour cela, le général-major Menad Nouba qui est à la tête du commandement de la Gendarmerie nationale depuis l'année 2015 s'est déplacé, hier, au Centre d'élevage et de formation cynotechnique de la Gendarmerie nationale de Bainem pour superviser la formation des nouvelles unités cynotechniques spéciales dans la lutte contre le trafic de cocaïne. Très satisfait de l'évolution rapide des entraînements des chiens renifleurs de drogues dures, le commandant de la Gendarmerie nationale a insisté auprès des gendarmes des unités cynotechniques sur la nécessité d'avoir des résultats sur le terrain. Ces chiens sont également entraînés dans la détection d'explosifs, des armes et dans les traçages des empreintes. Sur place, le commandant de la GN a observé aussi la formation des gendarmes qui relèvent des unités cynotechniques.

Des cocaïnes qui transitent par l'autoroute Est-ouest

Ayant déjà traité plusieurs affaires de trafic de cocaïne sur la voie rapide Est-Ouest, les gendarmes, notamment ceux qui font partie des escadrons routiers et les Sections de sécurité et d'intervention (SSI), sont très conscients des menaces de «cocaïne» sur le pays. Le fléau remonte déjà au début de l'année 2011, voire depuis le déclenchement des «révolutions» en Tunisie, Mali et Libye. Celles-ci ont donné naissance à une nouvelle criminalité organisée au Sahel et au Maghreb, celle du trafic de cocaïne.
Le plus important lot transite par les frontières Sud du pays, là où plusieurs réseaux internationaux de cocaïne sont en activités. Des ressortissants de différentes nationalités, y compris des trafiquants algériens de drogues dures ont envahi les frontières algériennes.
Ils sont surtout fortement armés. Ils possèdent des armes automatiques qui peuvent les aider à se «défendre» au cas où, les GGF (Gardes-frontières) relevant de la Gendarmerie nationale, les interceptent. En septembre dernier, un escadron de la Gendarmerie nationale de Blida a pu mettre la main sur un vaste réseau de trafic de cocaïne. Les gendarmes présents sur les lieux étaient sur les traces de plusieurs marques de véhicules suspectés de transporter des quantités de cocaïne. Après des contrôles sur la route, les gendarmes ont fouillé nombre de voitures avant d'intercepter une voiture «de marque Peugeot 208 immatriculée à Tizi Ouzou, dont le conducteur a tenté de fuir un poste de contrôle de la gendarmerie nationale». Les gendarmes mobilisés pour cette mission ont également fouillé une autre voiture, de marque Renault Master, dont le conducteur a tenté de jeter un sachet par la vitre et a tenté de fuir. Ce geste a attiré l'attention des gendarmes qui ont vite fait d'interpeller ce suspect.
Les gendarmes ont découvert à l'intérieur de cette voiture un sachet contenant un kilogramme de cocaïne et une importante somme d'argent. La drogue saisie a été envoyée à l'institut national de criminologie et criminalistique (INCC) de Bouchaoui dont l'expertise a démontré qu'il s'agit de drogue dure, la cocaïne. Le rapport d'expertise fait par l'Institut national de criminologie et criminalistique a démontré que cette drogue brute mélangée à d'autres matières peut donner un quintal de drogue».
Poursuivant leur enquête, les gendarmes en charge de cette affaire, ont arrêté 13 trafiquants et saisi un kilogramme de cocaïne, une voiture de marque Peugeot 208, une autre de marque Renault Master, une de marque Chevrolet Cruz, une de marque Hyundai et une de marque Dacia Logan, immatriculées à Tizi Ouzou, Blida et Relizane. Ces véhicules étaient utilisés par les membres de ce réseau pour servir d'éclaireurs dans l'acheminement de la drogue vers d'autres wilayas, tout en surveillant les barrages. **F. Sofiane**

SELON LE DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE NATIONALE

«La directive de la Sonatrach R15 A408 n'a pas été respectée !»

LE 13E JOUR du procès des ex- cadres et ex-fonctionnaires de la Sonatrach poursuivis dans une affaire liée à la malversation a été consacré hier à l'audition de l'un des cadres dirigeants de la compagnie nationale spécialisée dans la production pétrolière. Ce haut cadre a usé de la tactique de tous les mis en cause auditionnés en déclarant au président : « Je ne sais pas ! Je ne suis au courant de rien, monsieur le président ! Toutes les procédures relatives aux marchés publics ont été conclues bien avant mon arrivée à la Sonatrach !»
Le représentant de la partie civile (groupe Sonatrach) Mohamed Rachid, qui était directeur des affaires juridiques au sein de la société a affirmé hier, devant le président du tribunal criminel d'Alger Mohamed Rekkad, que «les dispositions juridiques de la directive de Sonatrach R15 A408 n'ont pas été respectées dans la majorité des contrats conclus dans le cadre des marchés relatifs au système de surveillance électronique et au projet du gazoduc entre l'Algérie et la Sardaigne (GK3)».
Interrogé par le juge dans le cadre de l'affaire Sonatrach1, Rachid Mohamed a précisé que»les contrats conclus en 2004 et 2007, entre Sonatrach et les groupes allemand Contel Funkwerk et italien Saipem Contracting Algeria dans le cadre des marchés relatifs au système de surveillance électronique et au projet GK3 ont été réglés, au départ, par la consultation limitée avant de passer au gré à gré simple et de négocier les prix, en contradiction avec la directive de Sonatrach R15 A408 de 2004». Le juge a, dans le même contexte, précisé que «les clauses de la directive R15 A408 sont les mêmes que celles prévues dans le code des marchés publics, notamment en ce qui concerne les cas et conditions de conclusion des marchés de gré à gré». Apres avoir affirmé que «les clauses de la directive de Sonatrach sont conformes à celles du code des marchés publics, le directeur des affaires juridiques de Sonatrach a précisé que»les conclusions des contrats de gré à gré exigent un accord préalable du PDG du groupe»
A une question du président sur les prix élevés de ces marchés, Rachid Mohamed a répondu que»les commissions d'évaluation des offres ont souligné dans leurs rapports que les prix appliquées par les groupes allemand et italien étaient «élevés».
Cependant, le magistrat Reggad a indiqué que» les accords ont été conclus sur la base du gré à gré simple et non d'appels d'offres ouverts, consacrés par la directive R15 A408 comme principe essentiel, en prétextant le caractère d'urgence du projet, interrogeant la partie civile sur la nature de l'urgence qui a dicté la conclusion rapide de tels contrats importants.
M. Rachid a répondu « qu'il n'y avait pas de règles définies pour évaluer le caractère d'urgence et que ce dernier relevait des prérogatives» du maître d'ouvrage qui conclut le marché et c'est lui qui décide s'il y a urgence ou pas».
Concernant la contribution de l'Etat dans les contrats conclus par Sonatrach, M. Rachid a affirmé» qu'ils ont été financés avec les fonds de Sonatrach, en tant qu'entreprise publique économique (EPE), précisant que»le Trésor public n'a pas participé financièrement à ces contrats».
Au sujet du contrat portant sur la réalisation d'une étude sur la rénovation du siège de Sonatrach de la rue Ahmed-Ghermoul (Alger), confiée au bureau d'étude CAD, géré par l'accusée Meliani Nouria, il a dit que» l'étude qui n'avait été finalisée qu'à 50%, n'englobait l'aspect technique».
Il a été affirmatif quant au non dépôt d'une plainte judiciaire devant les instances habilitées, notamment devant le juge d'instruction du pôle judiciaire ou devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed. **Redouane Hannachi**



GENDARMERIE NATIONALE À BÉCHAR

Près de 7 tonnes de kif traité et des quantités d'armes saisis en 2015

UNE QUANTITÉ de 6 908,50 kilos de kif traité et 86 comprimés de psychotropes ainsi que des armes avec munitions ont été saisis en 2015 par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Béchar, selon le commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. Les saisies de drogues ont été effectuées dans 86 affaires de détention et de commercialisation illégales de stupéfiants, traitées par les différentes unités relevant du groupement de gendarmerie de la wilaya, selon le lieutenant-colonel Mohamed Haban.
Ces affaires pénales et criminelles liées au trafic de drogue, qui ont été élucidés dans le cadre du plan de lutte contre les différents réseaux de trafic de drogues ont aussi été marqués par la saisie de 2 fusils d'assaut de type kalachnikov, un fusil de chasse, un pistolet automatique, des jumelles et des munitions, en plus de 14 véhicules de différents types, deux motocycles de grosse cylindrée et un téléphone satellitaire, a-t-il précisé.
Quelque 80 individus sont impliqués dans ces affaires criminelles, dont 75 ont été placés en détention préventive et les autres libérés par la justice, a signalé l'officier Haban, relevant toutefois un recul de 22,09% du nombre d'affaires traitées par rapport à 2014 et de 68,60% du nombre de personnes impliquées dans ces affaires de détention et trafic illégaux de drogue. Le renforcement des moyens de surveillance des frontières et de renseignement ainsi que la mise en place de moyens humains et matériels conséquents par le commandement de la Gendarmerie nationale ont permis l'obtention de ces résultats, selon le même officier supérieur. **R. N.**

LUTTE ANTI-CRIMINALITÉ

Baisse des affaires traitées par la Police à Tindouf

UNE BAISSE a été enregistrée concernant les affaires traitées, tous type de criminalité, en 2015, par les éléments de la Sûreté nationale dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris, hier de cette institution. Le nombre d'affaires traitées durant l'année écoulée était de 339, contre 430 traitées par la police judiciaire de la wilaya en 2014 et dont 140 concernent des atteintes aux personnes et 130 affaires relatives aux atteintes contre les biens, a révélé le chargé de la cellule de communication à la Sûreté de wilaya de Tindouf. Les services de police ont traité durant la même période 48 affaires de commercialisation illicite de drogue et 13 affaires relatives aux voies de fait, en sus de 5 affaires concernant la cybercriminalité, ayant donné lieu à la présentation de 397 personnes devant la justice, a ajouté Tahar Hadjal.
Les services de la sécurité publique ont, de leur côté, enregistré un recul concernant les accidents de la route avec 59 accidents et 228 contraventions routières enregistrées en 2015, contre 63 accidents et 1.721 contraventions en 2014. **R. N.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE TIPAZA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE HADJOUT

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la commission d'ouverture des plis et la commission d'évaluation des offres de l'établissement Public Hospitalier de Hadjout lors de la séance du 30 Décembre 2015 et le 31 décembre 2015, après avoir examiné les offres des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres d'appel d'offres nationale N 02/2015 restreint du 16 Décembre 2015, relatif à fourniture **REACTIFS, PANSEMENTS, CONSOMMABLES, CONSOMMABLES DE REANIMATION, HYGIENE, DRAPAGE, FILM NUMERIQUE RADIO** pour l'année 2015 , déclaré infructueux les lots suivants :

Désignation des lots	Motif de l'infructuosité
- **LOT N° 08 :** *COTTON DERMATOLOGIQUE EN BOULES*	- Absence des offres
-**LOT N° 22 :** *GAZE ROULEAU 0.6M X 100M.*	- Absence des offres.
-**LOT N° 24 :** *BOUGIE BOUSSIGNAC*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
-**LOT N° 25 :** *FILTRE HUMIDIFICATEUR AVEC FLEXIBLE MONTE GM*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 33 :** *DRAIN DE REDON N°9*	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 36 :** *FIL D'ACIER POUR AMYGDALE 6/10.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 37:** *AERATEUR TRANS TYMPANIQUES TYPE YOYO.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 38 :** *AERATEUR TRANS TYMPANIQUES TYPE T-TUBE*	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 40 :** *REACTIF CA 12-5 VIDAS.*	- Absence des offres.
- **LOT N° 41 :** *REACTIF ACE VIDAS.*	- Absence des offres.
- **LOT N° 47 :** *REACTIF ANTI TPO VIDAS.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 49 :** *REACTIF VIT D3 VIDAS.*	- Absence des offres.
- **LOT N° 53 :** *ACTH POUR VIDAS.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 57 :** *REACTIF VIDAS VIT B9*	- Absence des offres.
- **LOT N° 58 :** *REACTIF VIDAS VIT B12*	- Absence des offres.
- **LOT N° 59 :** *REACTIF VIDAS BHCG.*	- Absence des offres.
- **LOT N° 60 :** *REACTIF VIDAS PSA TOTAL*	- Absence des offres
-**LOT N° 61 :** *REACTIF VIDAS PSA LIBRE.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 62 :** *REACTIF VIDAS LH*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 65 :** *REACTIF VIDAS TOTAL IGE*	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 66 :** *REACTIF VIDAS HBS AG ULTRA.*	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 67 :** *REACTIF VIDAS HIV DUO QUICK.*	- Absence des offres.
- **LOT N° 71 :** VIDAS RUB IgG.	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 72 :** VIDAS RUB IgG AVIDITY	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 73 :** VIDAS RUB IgM	- Une offre est pré qualifiée techniquement
- **LOT N° 74 :** VIDAS H.PYLORI IgG.	- Absence des offres.
- **LOT N° 75 :** VIDAS EBV VCA/EA IgG	- Une offre est pré qualifiée techniquement.
- **LOT N° 76 :** VIDAS EBV EBNA IgG.	- Absence des offres.
- **LOT N° 77 :** VIDAS CHLANYDIA.	- Absence des offres
- **LOT N° 80 :** VIDAS TOXO IgG AVIDITY.	- Absence des offres.
- **LOT N° 81 :** VIDAS TOXO IgM	- Absence des offres

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2016/ANEP N° 401731**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE TIPAZA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE HADJOUT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des l'articles 49-114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre complété portant réglementation des marchés publics, le directeur de l'établissement Public Hospitalier de Hadjout, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres nationale N 02/2015 restreint du 16 Décembre 2015, relatif à fourniture des : **REACTIFS, PANSEMENTS, CONSOMMABLES, CONSOMMABLES DE REANIMATION, HYGIENE, DRAPAGE, FILM NUMERIQUE RADIO** pour l'année 2015, qu'à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation et de jugement des offres en date du 31 Décembre 2015, le marché a été attribué provisoirement à l' entreprise suivante :

ENTREPRISE	LOT N°	MONTANT T.T.C DE L'OFFRE	NOTE TECHNIQUE/50	OBSERVATION
SARL STERECLIN	**LOT N° 01 :** *DRAP JETABLE (HOUSSE-DRAP-OREILLET).* **LOT N° 02 :** *CHAMPS STERILE 183 CM X 183 CM AVEC BORDURE ADE2SIF* **LOT N° 03 :** *CHAMPS STERILE 85CM X 100 CM AVEC BORDURE ADHESIF* **LOT N° 70 :** *TROUSSE D'ACCOUCHEMENT AVEC POCHE RECUEIL* **LOT N° 82 :** CASAQUE STERILE CHIRURGICALE XXL	3.602.927.25 DA	41 Points	L'offre moins DISANT
EURL MAGIE MED	**LOT N° 05 :** *SOLUTION DE DESINFECTION SOL ET SURFACE (BACTERICIDE/ VIRUCIDE/ANTIFONGIQUE)*	228.150.00 DA	31 Points	L'offre moins DISANT
SARL STIMEC	**LOT N° 06 :** *SAVON LIQUIDE POUR LES MAINS.* **LOT N° 07 :** *COTTON 200 GR*	316.915.56 DA	37 Points	L'offre moins DISANT
SARL BIOORGANIX	**LOT N° 09 :** *TUBE SEC SANS BOUCHONS EN PLASTIQUE 5 ML.* **LOT N° 12 :** *PISSETTE 500 ML* **LOT N° 35 :** *BROSSES POUR LAVAGE DES MAINS BETADINEES JETABLES (POUR LA CHERURGIE)* **LOT N° 39 :** *REACTIF CA 19-9 VIDAS* **LOT N° 42 :** *REACTIF CA 15-3 VIDAS* **LOT N° 43 :** *REACTIF AFP VIDAS* **LOT N° 44 :** *REACTIF TSH VIDAS* **LOT N° 45 :** *REACTIF FT3 VIDAS 60 TESTS* **LOT N° 46 :** *REACTIF FT4 VIDAS* **LOT N° 48 :** *REACTIF ANTI TG VIDAS* **LOT N° 54 :** *REACTIF VIDAS TROPONINE VIDAS 1 ULTRA* **LOT N° 87 :** EMBOUT JAUNE 200 µL	2.725.092.56 DA	33 Points	L'offre moins DISANT
EURL AML MEDICAL	**LOT N° 10 :** *CUPULES+BILLES METALLIQUES POUR COAGULOMETRE (TP/TCK).* **LOT N° 11 :** *PISSETTE 250 ML* **LOT N° 18:** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 6.5* **LOT N° 19:** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 7* **LOT N° 20:** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 7.5* **LOT N° 34:** *DRAIN DE REDON N°12* **LOT N° 83:** SONDE VESICALE 2 VOIES POUR HOMME N °12. **LOT N° 84:** SONDE VESICALE 2 VOIES POUR HOMME N °14. **LOT N° 85:** SONDE VESICALE 2 VOIES POUR HOMME N °16. **LOT N° 86:** SONDE VESICALE 2 VOIES POUR HOMME N °18	2.150.226.00 DA	36 Points	L'offre moins DISANT
SARL VAPROPHARM	**LOT N 14 :** *FLACON DE REDON* **LOT N° 21:** *SONDE D'ASPIRATION N ° 8* **LOT N° 78** SONDES D'ASPIRATION N °10 **LOT N° 79:** SONDES D'ASPIRATION N °12	135.961.02 DA	36 Points	L'offre moins DISANT
EURL MEDJBOURI	**LOT N° 30 :** *FILM NUMERIQUE FUJIFILM POUR PROFECT ONE PLUS 35X43* **LOT N° 31 :** *FILM NUMERIQUE FUJIFILM POUR PROFECT ONE PLUS 24X30* **LOT N° 32 :** *FILM NUMERIQUE FUJIFILM POUR PROFECT ONE PLUS 20X25*	1.372.410.00 DA	32 Points	L'offre moins DISANT

N.B : Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix jours(10) qui suit la date de publication de cet avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission des marchés de l'établissement Public Hospitalier de Hadjout, et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 modifie et complété portant règlement des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant du 13/01/2016/ANEP N° 401744

HABITAT

Une short-list de 19 entreprises de logements préfabriqués

Une short-list de 19 entreprises et groupements étrangers présélectionnés a été établie par le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville pour l'étude et la réalisation de cités préfabriquées, indique un avis publié hier par le ministère.

Il s'agit de douze entreprises étrangères et de sept groupements d'entreprises étrangers ou mixtes présélectionnés pour effectuer « les étude et réalisation de cités intégrées avec VRD et équipements d'accompagnement à travers le territoire national dont le mode de réalisation est basé sur la préfabrication en usine fixe ou foraine (mobile)», précise le ministère dans son avis de publication.
Les entreprises et les groupements d'entreprises de cette short-list établie après un avis de présélection nationale et internationale restreinte, lancé en mai dernier, sont de nationalités chinoise (8), turque (2), émiratie (1), italienne (1), française (1), indienne (1), azerbaïdjanaise (1) et australienne (1) ainsi que deux groupements algéro-italiens et un groupement algéro-espagnol.
Face à la nécessité d'accélérer la mise en place des moyens devant accompagner le programme public de logement, une refonte du secteur de la construction a été initiée par le ministère à travers, entre autres, la réorganisation des entreprises de réalisation et l'introduction de procédés industriels. Cette nouvelle stratégie devra permettre une amélioration de la capacité de réalisation des entreprises publiques qui est de 4 600 logements/an actuellement à 32 400 logements/an à l'horizon 2025. A la différence des anciens systèmes de préfabrication, la nouvelle approche en la matière consiste à passer à une préfabrication-industrialisation moderne, assurant non seulement l'accélération de la cadence de préfabrication mais aussi une réalisation de qualité et une maîtrise des coûts.
Pour rappel, une usine algéro-espagnole de fabrication de panneaux pour la réalisation des logements préfabriqués, d'une capacité de 2 000 unités par an, avait été mise en exploitation en décembre dernier dans la zone industrielle d'El-Harrach (Alger). Cette usine est le fruit d'une joint-venture créée entre le groupe public algérien Alrecc et le groupe espagnol Ortiz, selon la règle 51/49 pour cent.
La capacité de production de cette nouvelle structure est de 250 000 m3 de panneaux en béton armé pour être montés sur chantier en bâtiments.



R. N.

LICENCES D'IMPORTATION

Le dispositif prévoit une mesure qui mettra fin au monopole

Le dispositif des licences d'importation prévoit une mesure visant à mettre fin au monopole de certains importateurs pour certains produits, a déclaré le président du secrétariat du comité chargé de la délivrance de ces licences installé auprès du ministère du Commerce, Saïd Djellab.
«Dans la répartition des contingents par opérateur, un des objectifs assignés est l'élimination du monopole. Ainsi, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés», a-t-il dit. La liste officielle des produits soumis aux licences d'importation ainsi que les quotas globaux fixés seront annoncés dans les prochains jours, et ce, avant de procéder aux dépôts des demandes des licences dont l'ouverture est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier en cours.
Cette liste contient une dizaine de produits agricoles et industriels dont les véhicules, le ciment portland gris et le rond à béton.
En outre, M. Djellab indique que les licences d'importation pour les véhicules concerneront uniquement les opérateurs qui font la revente en l'état.
«Pour les véhicules, les licences concerneront les véhicules de tourisme et du transport de personnes ainsi que les véhicules commerciaux. Tandis que les engins tels que les camions et tracteurs, que des gens importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par ce dispositif de licences», souligne-t-il. Cette précision est apportée par ce responsable du fait que des particuliers qui ont voulu importer des véhicules (tracteurs, camions...) pour le fonctionnement de leurs sociétés se plaignent des banques qui refusent d'effectuer les opérations de domiciliation bancaire pour motif d'exigence de la licence.
Concernant les quotas d'importation fixés pour les véhicules, M. Djellab fait savoir qu'aucune décision n'a encore été prise officiellement par le comité dont il préside le secrétariat. Il a ajouté, néanmoins, que la répartition par opérateur sera décidée par ce comité selon des critères précis à savoir: les courants d'échanges traditionnels de l'importateur, la situation fiscale et le type d'investissement sur le territoire national.

R. N.

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES À BÉJAÏA

Les étudiants réclament la reconnaissance de leurs diplômes

LES ÉTUDIANTS diplômés en Sciences infirmières de la faculté de médecine de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa étaient très remontés hier. Ils ont décidé d'investir la rue. Ces derniers ont choisi le siège de la wilaya pour le faire et exprimer leur ire, en organisant un rassemblement de protestation. Ils exigent de la tutelle, à savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière la reconnaissance de leurs diplômes afin de pouvoir espérer trouver un jour un emploi digne de ce nom.
«Nous avons été trahis par tout le monde». Ils nous ont «envoûtés» par cette filière au départ et, finalement, ce n'est qu'un leurre et une supercherie, car nos diplômes ne sont même pas reconnus par le secteur de la Santé où nous sommes censés travailler un jour», lâchent les étudiants mécontents.
«Nous exigeons des éclaircissements sur nos diplômes et un engagement portant leur reconnaissance, sinon notre formation (en LMD) que certains suivaient pendant cinq années pour obtenir un master n'aurait servi à rien», poursuivent-ils. «Nous sommes abandonnés par tout le monde; nous n'allons pas nous taire tant que les choses ne sont pas éclaircies et nos diplômes réhabilités comme tous les autres diplômes», menacent les étudiants et les diplômés de cette filière. **N. B.**

MÉDÉA

Restauration de la vieille ville et plan de circulation au menu d'une réunion

AU COURS de la réunion élargie tenue au cabinet du wali lundi, il a été procédé à l'examen du projet de restauration et de réhabilitation de la vieille ville et du nouveau projet de circulation urbaine de Médéa.
Présidée par la wali, Mostafa Layadi, la réunion a regroupé le chef de daïra et le P/APC de Médéa, ainsi que les services des directions de l'exécutif concernées par le projet qui a fait l'objet d'un important montage financier. Dans ce cadre, il a été examiné la démarche à mettre en place à même de permettre de préparer les moyens nécessaires pour la restauration de la vieille ville considérée comme un important pan de la mémoire collective en état de déperdition, voire de disparition.
Dans cette perspective, des opérations de rénovation des réseaux divers du site seront entreprises dès l'achèvement des études pour la conservation de cet héritage ancien appartenant au tissu urbain, afin que les constructions intégrées au projet puissent aussi bénéficier des travaux de réfection et de rénovation.
Le chef de l'exécutif a insisté pour qu'une étude approfondie d'identification des réseaux divers soit menée, en vue de leur rénovation afin d'améliorer les conditions des populations vivant dans le périmètre
de la vieille ville. Dans ses orientations à ce propos, il a demandé que l'étude intègre tous les éléments relatifs à l'évolution future de la ville dans ses différentes dimensions économique, sociale, culturelle, touristique, et la création d'espaces verts.
Pour la conduite du projet, le wali a demandé que soit créée une commission qui sera chapeautée par le secrétaire général de la wilaya et dont la composition comprendra des membres de l'APC et des secteurs concernés.
Par ailleurs, le nouveau projet de plan de circulation de la ville de Médéa a aussi été examiné pour arriver à une fluidité de la circulation urbaine pour mieux décongestionner les principales artères du centre de l'agglomération et de son périmètre qui sont souvent bloquées par les files de véhicules.
C'est pour pallier cette situation que des solutions et des suggestions doivent être trouvées dans un délai très court par le bureau d'études désigné, pour mettre fin au problème qui est devenu un véritable casse-tête pour les automobilistes.
Pour ce faire, les signalisations verticale et horizontale doivent être renforcées afin d'assurer une meilleure régulation de la circulation aux endroits les plus congestionnés, en créant des voies à sens unique, en élargissant les carrefours pour faciliter aux bus de transport de voyageurs les manœuvres de changement de direction.
Dans ses orientations aux présents, le premier responsable de la wilaya a demandé que soient prévus des parcs de stationnement pour les véhicules de gros tonnage ainsi que les conditions de leur gestion rigoureuse.
De notre correspondant, Nabil.B

REPUBLQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
NIF// 098434015066717

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformement au decret presidentiel 10/236 du 07/10/2010
Modifie et complete portant reglementation des marches public
Le President de L'APC de BBArreridj informe que l'avis d'appel
D'offres Publie sur les journaux En date du 13/12/2015
Journal Hiwar et Le Jeune Indépendant
que l'opération / FOURNITURE BAC HORDURE
Que L'opération infructueuse pour motif suivant/
Un Seul Soumissionnaires Qualifiée.

Le Jeune Indépendant du 13/01/2016/ANEP N° 401711

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction la Santé et de la Population De Tiaret
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR CHELLALA

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret présidentiel N°10-263 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marches publiques, la direction de l'établissement public hospitalier de ksar chellala ,porte a la connaissance des Soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offre National restreint N°01/2016 du 22/12/2015 relatif a la fourniture de :

- ✓ ***LOT 01 :*** *Alimentations Générales.*
- ✓ ***LOT 03 :*** *Les viandes rouges et blanches et œuf.*
- ✓ ***LOT 06 :*** *Pain ordinaire et Gâteaux*

Paru dans les quotidiens nationaux –el alam li lidara- et le jeune indépendant en date du 22/12/20155 (ANEP N°360135) a été déclaré infructueux.

Le Jeune Indépendant du 13/01/2016/ANEP N° 401792

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE TIPAZA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE HADJOUT

AVIS D'ANNULATION

L'établissement Public Hospitalier de Hadjout, informe tout les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres nationale N 02/2015 restreint du 16 Décembre 2015, relatif à la fourniture de: **REACTIFS, PANSEMENTS, CONSOMMABLES, CONSOMMABLES DE REANIMATION, HYGIENE, DRAPAGE, FILM NUMERIQUE RADIO** pour l'année 2015 , que certains lots out étés annulés et ce pour l'insuffisance de crédit

Désignation des lots	La cause d'annulation
- **LOT N° 04 :** *CASAQUE STERILE CHIRURGICALE XXL RENFORCE*	-Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 13 :** *TUBE A VIS ROND EN VERRE AVEC BOUCHON_*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 15 :** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 4.5*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 16 :** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 5*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 17 :** *SONDE ENDOTRACHEALE ARMEE AVEC BALLONET N ° 6.*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 23 :** *GANT NON STERILE MOYEN MODELE*	- Insuffisance de crédit.
-**LOT N° 26 :** *LUNETTE A OXYGENE ANFANTS*	- Insuffisance de crédit.
-**LOT N° 27 :** *LUNETTE A OXYGENE ADULTE*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 28 :** *MASQUE A OXYGENE AVEC NEBULISEUR ADULTE.*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 29 :** *MASQUE A OXYGENE AVEC NEBULISEUR ANFANTS*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 50 :** *REACTIF PROGESTERONE VIDAS.*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 51 :** *REACTIF TESTOSTERONE VIDAS.*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 52 :** *REACTIF CORTISOL VIDAS*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 55 :** *REACTIF VIDAS FSH*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 56 :** *REACTIF VIDAS FERRITINE*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 63 :** *REACTIF VIDAS PROLACTINE.*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 64 :** *REACTIF VIDAS OESTRADIOL*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 68 :** *TROUSSE DE CESARIENNE STERILE*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 69 :** *TROUSSE DE GYNECOLOGIE AVEC POCHE RECUEIL*	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 88 :** DILUANT SYSMEX KX21.	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 89 :** LYSE SYSMEX KX21	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 90 :** DETERGEANT SYSMEX	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 91 :** DILUANT ERMA	- Insuffisance de crédit.
- **LOT N° 92 :** LYSE ERMA	- Insuffisance de crédit.
-**LOT N° 93:** DETERGEANT ERMA..	- Insuffisance de crédit.

Le Jeune Indépendant du 13/01/2016/ANEP N° 401733

USA

Les discours anti-musulmans, du «grain à moudre» pour les terroristes

Les discours anti-musulmans proférés aux Etats-Unis durant la campagne pour la présidentielle de novembre sont du « grain à moudre » pour la propagande de groupes takfiristes, a mis en garde lundi la diplomatie américaine.



Le département d'Etat, qui d'habitude ne se mêle pas de la politique intérieure américaine, s'est bien gardé de citer le nom d'un candidat à la Maison Blanche mais il a clairement fait allusion au milliardaire Donald Trump, qui multiplie les déclarations hostiles à l'islam et aux musulmans, dont certaines ont justement été utilisées récemment dans une vidéo des takfiristes somaliens shebab. « Il n'y a pas d'examen religieux ici aux Etats-Unis et il ne doit pas y en avoir et tout commentaire contraire peut être perçu par des extrémistes comme du grain à moudre », a taclé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, John Kirby, interrogé sur d'éventuelles protestations de pays musulmans devant la tournure de la campagne électorale aux Etats-Unis.

« Le simple fait que les commentaires d'un candidat ont été utilisés dans une vidéo de recrutement pour un groupe extrémiste soutient parfaitement mon argument », a expliqué M. Kirby. Il faisait allusion au fait que Trump est apparu dans une vidéo des shebab somaliens, affiliés à Al-Qaïda, destinée à attirer de nouvelles recrues. Celui qui fait la course en tête des sondages côté républicain, malgré ses déclarations à l'emporte-pièce contre les musulmans ou les immigrés latino-américains, a notamment proposé de fermer les frontières aux musulmans après les attentats de Paris le 13 novembre et de San Bernardino en Californie le 2 décembre. Lors d'un meeting tenu récemment en Virginie, Trump n'a pas hésité de chasser une américaine de confession musulmane. Celle-ci, pour apporter la contradiction « pacifique » au candidat islamophobe, portait une étoile jaune sur laquelle est mentionné : « Musulmane. Paix sur vous ». La dame a été prié de quitter la salle, escortée par un policier jusqu'à la porte de sortie. Cet incident jugé raciste par les médias, a été commenté par la chaîne de télévision en continu CNN. **R. I.**

SUIVANT LE MODÈLE RUSSE

La Chine lance une réforme militaire d'envergure

AVANT de remodeler leur armée, les Chinois ont étudié l'expérience russe dans ce domaine. Pékin envisage de réorganiser quatre organes d'administration militaire du pays, a annoncé lundi le président chinois Xi Jinping lors d'une réunion des responsables de la Commission militaire centrale de Chine. Selon un décret présidentiel, l'Etat-major général, le Département de logistique générale le Département de politique générale et le Département général des armements seront transformés en quinze départements et commissions contrôlés par la Commission militaire centrale de Chine. Parmi ces nouveaux organismes on trouve le département de l'Etat-major général unifié, les départements pour le travail politique, la logistique, la défense nationale, les commissions disciplinaire, politico-juridique, scientifique et technique, de mobilisation, la conception d'armements, la planification stratégique, la coopération militaire et d'autres encore. Selon les experts, la Chine a longtemps préparé cette réforme radicale et étudié l'expérience de l'armée russe réformée en 2008.

Pékin entend préparer ses forces armées à des opérations militaires modernes, y compris à l'étranger. La dissolution du Département de politique générale, qui existait depuis la création de la République populaire de Chine, est appelée à améliorer la coopération entre différentes structures militaires et adapter la structure des forces armées aux normes d'autres pays, d'après les experts. D'autre part, la Commission militaire centrale de Chine continuera de contrôler l'armée du pays. Xi Jinping a annoncé le 31 décembre la création à partir du 1er janvier des Forces d'appui stratégiques et la transformation du Second corps d'artillerie, qui avait la charge de l'arsenal nucléaire, en Forces balistiques. Le porte-parole du ministère chinois de la Défense Yang Yujun a annoncé le même jour que Pékin avait l'intention de construire un porte-avions 100% chinois pour mieux contrôler la situation en mer de Chine du Sud. **R. I.**

SYRIE

L'aide alimentaire entre à Fouaa, Kfarya et Madaya en même temps

TROIS CAMIONS d'aide humanitaires ont pu se frayer un chemin lundi en direction des deux premières localités situées dans la province d'Idleb, et assiégées par la coalition Jaïch al-Fath (front al-Nosra d'Al-Qaïda et Ahrar al-Cham) depuis près de deux années. En même temps, un même nombre de camions avançaient vers Madaya, située dans la province de Damas, non loin de la frontière avec le Liban, et encerclée par l'armée syrienne et ses alliés. La semaine passée, une campagne de désinformation avait été lancée par la chaine qatarie al-Jazeera, et relayée par les medias et agences internationales accusant le gouvernement syrien d'affamer cette localité situé non loin de la frontière avec le Liban.

USA-JAPON

Développement commun de nouveaux missiles

LES ETATS-UNIS et le Japon ont lancé les préparatifs de la production conjointe d'un missile censé intercepter les missiles balistiques nord-coréens, a annoncé dimanche la chaîne de télévision NHK. Selon la chaîne, les deux pays s'apprêtent à produire au Japon des composants du missile SM-3 Block 2A afin de tester ce dernier début 2017 dans la région d'Hawaï depuis un navire équipé du système de combat Aegis. Le missile SM-3 a été développé par la société américaine Raytheon dans le cadre d'un projet nippo-américain visant à moderniser le système Aegis. Début décembre dernier, les Etats-Unis ont procédé en Californie au deuxième test du missile.

SI LE PRÉSIDENT SYRIEN EN FAIT LA DEMANDE LA RUSSIE POURRAIT OFFRIR L'ASILE À BACHAR EL-ASSAD

LA RUSSIE pourrait proposer l'asile au président syrien Bachar el-Assad si celui-ci était forcé de quitter le pays, a déclaré le président russe Vladimir Poutine lors d'une interview publiée mardi par le quotidien allemand Bild. « Nous verrons si M. Assad devra quitter le pays» ». « D'abord, la population syrienne doit être en mesure de voter, et ensuite nous verrons si M. Assad devra quitter le pays dans le cas où il perdrait ces élections », a indiqué le président russe. Et d'ajouter que cette guerre « n'aurait jamais pris cette ampleur si elle n'avait pas été alimentée depuis l'étranger ».

DIXIT

« Assad ne combat pas son propre peuple mais ceux qui ont pris les armes contre le gouvernement »
Vladimir Poutine

«Il existe ces derniers temps certains signes d'apaisement» dans les relations entre les Etats-Unis et la Russie. la Russie continue de se développer malgré les sanctions américaines »
Earl Rasmussen, vice-président du centre de l'Eurasie à Washington

«Quand une telle horde se rassemble (ndlr : agressions de Cologne) pour enfreindre la loi, cela paraît sous une forme ou une autre planifié. Personne ne peut m'expliquer que cela n'a pas été coordonné ou préparé»
Heiko Maas, ministre allemand de la Justice

SELON DES SCIENTIFIQUES

Découverte de la G3PP, une enzyme contre l'excès de sucre

LA DÉCOUVERTE d'une enzyme qui neutralise les effets toxiques des excès de sucre dans l'organisme en régulant l'utilisation du glucose et des lipides par différents organes pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements contre le diabète et l'obésité.

Cet enzyme, appelée glycérol-3-phosphate-phosphatase (G3PP) dont on ignorait jusqu'alors l'existence dans les cellules des mammifères, joue un rôle clé pour éliminer les effets d'un excès de sucre, expliquent ces chercheurs dont les travaux sont dirigés par Marc Prentki et Murthy-Madiraju du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM). Cette avancée est publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Lorsque le glucose est anormalement élevé dans l'organisme, le glycérol-3-phosphate dérivé du glucose atteint des taux excessifs dans les cellules ce qui peut provoquer des dommages aux tissus.

«Nous avons constaté que la G3PP peut dégrader une grande partie de ce glycérol-3-phosphate en excès et le détourner de la cellule, de sorte que les cellules bêta pancréatiques productrices d'insuline et les divers organes sont protégés des effets toxiques d'un niveau élevé de glucose», explique Marc Prentki, professeur à l'Université de Montréal.

Le glucose et les acides gras sont les principaux nutriments des cellules des mammifères.

Leur utilisation dans les cellules régule de nombreux processus physiologiques comme la sécrétion d'insuline par le pancréas, de glucose dans le foie, le stockage des lipides dans les tissus adipeux et le métabolisme des nutriments pour produire de l'énergie.

Un dérèglement de ces processus provoque l'obésité, du diabète adulte (type 2) et des pathologie cardiovasculaires. L'insuline est une hormone clé produite par les cellules du pancréas pour réguler l'utilisation du glucose et des lipides.

Si ces cellules sont exposées à trop de glucose et d'acides gras, les mêmesnutriments deviennent toxiques et les altèrent, provoquant leur dysfonctionnement et le diabète.

L'enzyme G3PP est de ce fait essentielle au bon fonctionnement du métabolisme en étant nécessaire à la fois pour la production d'énergie et la formation des lipides, soulignent ces scientifiques.

Les résultats de ces travaux offrent une nouvelle cible thérapeutique potentielle contre l'obésité, le diabète et le syndrome métabolique, estiment ces chercheurs.

Pour cela ils s'efforcent de trouver «de petites molécules capables d'activer l'enzyme G3PP» ce qui en cas de succès et après des tests concluants sur des animaux, constitueraient une classe entièrement nouvelle de traitement contre le diabète et l'obésité.

Le ministère de la Santé entame une opération d'inspection de ses différentes structures à travers le pays



Le ministère de la Santé, de la population et de la reforme hospitalière a chargé 186 inspecteurs d'effectuer une large opération d'inspection de toutes ses structures à travers le pays.

Cette opération d'inspection consiste à «suivre la mise en oeuvre des mesures convenues pour remédier aux dysfonctionnements enregistrés par le ministère lors de l'opération d'inspection effectuée ces deux dernières années», a déclaré Omar Bouredjouane, inspecteur général au ministère.

Il s'agira également de s'enquérir de «la mise en application des instructions du premier responsable du secteur lors des rencontres régionales tenues durant le dernier trimestre 2015», a indiqué le même responsable. Le ministère de la Santé avait organisé, en 2013, une opération d'inspection de ses différentes structures qui a permis de relever plusieurs dysfonctionnements, notamment dans la gestion, l'organisation et l'hygiène que le département veille progressivement à éliminer dans le cadre de la reforme et de la modernisation du secteur.

SOINS À DOMICILE

Plus de 300 malades bénéficiaires en 2015 à Ain Temouchent

PLUS DE 300 MALADES de la wilaya d'AinTemouchent ont bénéficié en 2015 de soins dans le cadre de l'opération dénommée «hôpital à domicile», initiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-on appris du directeur de l'hôpital «Ahmed Medeghri». «Lancée durant le mois de février dernier, cette action a profité, à ce jour, à plus de 300 malades qui ont bénéficié de consultations et de soins à domicile», a indiqué Dari Omar, signalant qu'une équipe de neuf personnels médicaux prend en charge cette opération.

Il s'agit de deux médecins spécialistes, dont un néphrologue, de deux généralistes, deux infirmiers, d'un kinésithérapeute et d'une psychoclinicienne qui se déplacent, trois fois par semaine, aux domiciles des malades, préalablement programmés, à bord dÆune ambulance médicalisée équipée de matériels technologiques modernes, a-t-on ajouté.

Le programme, élaboré en étroite coordination avec les services de médecine interne et des urgences médico-chirurgicales, a touché plusieurs communes de la wilaya dont celles de Châabet El L'ham, Sidi Ben Adda et El Malah, a-t-on indiqué, soulignant que parmi les malades soignés ceux présentant un pied diabétique, des escarres et des personnes âgées.

Les malades chroniques sont, également, pris en charge dans le cadre de cette opération, a fait savoir M. Dari Omar. Entre autres objectifs de cette action qui a déjà donné des résultats positifs auprès des malades, il y a lieu de signaler le rapprochement des soins des malades, une meilleure prise en charge des malades chroniques et la réduction de la pression exercée sur l'hôpital.

Une autre «opération test» au niveau régional a été lancée dernièrement par l'hôpital «Ahmed Medeghri», à savoir l'hémodialyse péritonéale ou hémodialyse à domicile. Une équipe spécialisée, composée d'un néphrologue et dagents paramédicaux se déplace chez les malades pour effectuer ces soins, a signalé le directeur de cet établissement.

A ce jour, trois malades résidant à Ain Tolba, Sidi Ben Adda et Ain Temouchent, sont suivis par cette équipe qui dispose de tous les moyens et équipements nécessaires pour mener à bien leurs missions, a-t-on expliqué. Trois autres malades seront programmés, incessamment, pour bénéficier à leur tour de ces soins, a-t-on conclu. ■

La grippe porcine a fait trois morts depuis le début de l'année en Arménie

TROIS PERSONNES sont mortes du virus H1N1 de la grippe porcine en Arménie depuis le début de l'année, a indiqué, hier le ministère arménien de la Santé.

«Toutes les personnes décédées du virus H1N1 ont souffert de complications après avoir sollicité trop tard une aide médicale ou étaient atteintes également d'autres maladies», a déclaré la porte-parole du ministère, AnahitHaïtaïan. Elle a toutefois souligné qu'il ne s'agissait «pas d'une épidémie du virus H1N1», en mettant en garde la population de cette ex-république soviétique du Caucase contre une «panique infondée». En Iran voisin, le virus H1N1 a fait plus d'une centaine de morts en décembre et plus d'un millier de personnes y ont été hospitalisées. En juin 2009, après des cas déclarés aux Etats-Unis et au Mexique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait lancé une alerte de pandémie. La grippe A (H1N1) avait tué 18.500 personnes dans 214 pays jusqu'en août 2010 quand l'OMS avait levé son alerte.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2966 À TLEMCEN

Ayred, le carnaval des Beni Snouss

La symbolique du rituel Ayred, lié à la célébration du nouvel an amazigh dans la région de Beni Snouss, située sur les monts sud-ouest de la wilaya de Tlemcen, est mise en évidence ce lundi 11 janvier par l'anthropologue et chercheur, Dr Mohamed Sahridj.



Lors de sa conférence au palais de la culture Abdelkrim-Dali à Tlemcen, dans le contexte des festivités culturelles de Yennayer 2966, le Dr Sahridj a abordé la portée historique et sociale du carnaval millénaire Ayred dans la région de Beni Snouss. Il a rappelé que ce cérémonial de trois jours remonte à la victoire du roi Chachnak en 950 avant Jésus christ (JC) sur les troupes de Pharaon, selon des récits historiques, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans un l'ouvrage La verveine fanée, il revient en détails sur cet événement historique. Après cette bataille, un carnaval Ayred (lion en amazigh) est lancé fêtant cette victoire, synonyme de force garantissant la paix. Ce carnaval à la dimension d'une fête populaire comporte un rituel et des coutumes, son appellation diffère d'une région à l'autre. Dans la région de Beni Snouss, les habitants de douar Tafesra appellent cette fête Cheikh Bouguernane. Aux villages de Beni Achir, Sidi Larbi, Ouled Moussa, elle prend l'appellation Kraa Friaa, a fait remarquer le conférencier en affirmant que l'appellation ne change en rien la nature de la célébration et des traditions. Dans ce carnaval, les enfants et les jeunes portent des costumes et des masques représentant des animaux. En tête de file, on trouve Ayred, un jeune déguisé en lion. Le défilé parcourt les allées et artères du village avec les chants et la danse sous les clameurs de youyous qui fusent de partout et les sons du bendir. Trois jours durant, le cortège arpente le village de maison en maison. Ayred est un présage d'un nouvel an agraire prospère. Les jeunes masqués sont entourés d'une femme sous le déguisement d'une lionne qui danse au milieu des participants et comme le veut la tradition, Ayred, en compagnie de lionceaux, ôte avec un bâton tous les obstacles à son passage, comme pour symboliser le retour de la prospérité et de la fertilité. Tout au long du parcours, différents produits alimentaires sont collectés par les jeunes auprès de la population et distribués ensuite aux pauvres et veuves avec des louanges à Dieu implorant une récolte agricole abondante. En marge de cette rencontre, une exposition de plats populaires est organisée, dans le hall du palais de la culture, par des associations. La célébration de Yennayer se poursuivra avec l'accueil de la caravane organisée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui sillonne quinze wilayas et visant à faire connaitre davantage les traditions amazighes ancestrales.

R. C

3e ÉDITION DE LA YENNAYER À TRAVERS L'HISTOIRE À TISSEMSILT

Retour aux sources

DES EXPOSITIONS de plats culinaires et de produits d'artisanat ont été organisées avec la participation de femmes artisanes des wilayas de Biskra, Tissemsilt, Médéa, Ain Defla, Tizi Ouzou et Skikda.

Un concours d'art culinaire a été également organisé pour célébrer le nouvel an amazigh avec la participation de représentantes de 18 wilayas. La première place a été remportée par l'association El Amel de promotion de la femme et de l'enfance de la wilaya de Blida. Cet évènement culturel constitue une occasion pour l'archéologue de l'université de Tiaret, Lebib Hadj de présenter une conférence sur l'histoire de Yennayer en Algérie. Une autre sur les plats traditionnels du terroir sera animée par Mme Abdelkrim Souad de la radio de Tissemsilt. Le public a profité aussi d'une soirée artistique animée par la troupe El Hilal de chant bédouin de la wilaya de Khenchela, deux associations culturelles de danse populaire de Béjaïa et l'association El Amel de poésie populaire d'El Bayadh. Une troupe de l'association culturelle et artistique de Gouraya de Béjaïa a, pour sa part, présenté une représentation théâtrale. La célébration de Yennayer à Tissemsilt se distingue par des réunions familiales autour des plats de couscous, de cherchem et de friandises et fruits secs. Les intérieurs des maisons se garnissent de bougies et de chandelles.

APS

LA MONTAGNE DE BAYA À L'AFFICHE À GUELMA

LE LONG MÉTRAGE fiction en tamazight La montagne de Baya du regretté Azzedine Meddour est présenté ce lundi 11 janvier à Guelma, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh 2966. Dans une salle archicomble de la maison de la culture Abdelmadjid-Chafei, la célébration s'est déroulée en présence des 17 membres de la caravane culturelle Yennayer, présidée par Abdelhak Salem et lancée d'Alger sous l'égide du Haut commissariat à l'amazighité. Le film est une fenêtre ouverte sur l'attachement des habitants de la Kabylie aux traditions et leurs souffrances sous l'occupation. Le personnage Baya incarne le courage, la loyauté et l'invincibilité de la femme kabyle, elle a refusé avec ténacité en dépit des fortes pressions de trahir la mémoire de son époux en consentant au mariage avec son assassin, le fils du Bachagha, un féodal rallié à l'occupant. Durant des années, elle est restée ferme et a réussi à transmettre à son fils unique la détermination à faire justice à son père et venger sa mort. Deux heures durant, le réalisateur Azzedine Meddour, décédé en 2000, soit trois ans après la sortie de son film, a pu faire vivre aux spectateurs les atrocités de l'occupant et de ces alliés, démontrant le caractère rétif de la femme kabyle, sa loyauté, son attachement à la terre et son obstination inflexible. Aussi, les films Le menteur d'Ali Mouzaoui et La maison jaune du réalisateur Amor Hakkar seront présentés à Guelma durant ces festivités organisées conjointement par la direction de wilaya de la culture et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel.

SORTIR

ORIENT
Concert Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...
- Inscription sur liste d'attente à l'adresse suivante : musiquedumondeabaji2016.alger@if-algerie.com

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche. Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

CONTEMPORAIN
Conférence L'art contemporain algérien, est-ce une réalité ou un simple exercice de style ? Par l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Le samedi 16 janvier. 14h30. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger.

FIL
Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Du vendredi 15 au samedi 30 janvier.

AUTOMNE
8e édition du Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Avec la participation de 42 artistes peintres, 02 sculpteurs et 19 photographes : 87 œuvres. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ABATTOIR
Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

ART
Exposition Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger, jusqu'au jeudi 31 mars. Quel est l'impact exact du climat sur les grands bassins fluviaux comme l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône ?

IL INSCRIT SON NOM DANS LA LÉGENDE DU FOOTBALL

Messi remporte son 5e Ballon d'Or

Lionel Messi a remporté le FIFA Ballon d'Or 2015. Un résultat attendu sachant que l'Argentin, auteur d'une dernière saison exceptionnelle avec le FC Barcelone. Le capitaine blaugrana inscrit donc son nom pour la cinquième fois dans le palmarès de cette distinction, sacrant le meilleur joueur du monde en 2015, lors de la cérémonie de remise des prix organisée par la Fifa, lundi à Zurich.

L'Argentin, favori logique après avoir été l'homme clé de la Ligue des champions remportée au printemps dernier par Barcelone, devance son équipier Neymar et Cristiano Ronaldo (Real Madrid).
«La Pulga», un de ses surnoms, était le seul joueur de l'histoire à posséder quatre Ballons d'Or (2009, 2010, 2011, 2012) et établit donc un nouveau record.



GOURCUFF ET MEDJANI ONT VOTÉ MESSI

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Christian Gourcuff et le capitaine des Verts Carl Medjani ont voté pour l'attaquant argentin du FC Barcelone Lionel Messi, sacré Ballon d'Or 2015 reçu lundi à Zurich, selon le choix des sélectionneurs et capitaines des nations membres de la Fédération internationale (FIFA) publié sur son site officiel.
Le coach national a choisi en deuxième position le Brésilien Neymar alors que l'attaquant allemand Thomas Muller a été cité à la troisième position.
De son côté, Medjani a désigné le Portugais du Real Madrid Cristiano Ronaldo à la deuxième position suivi du Brésilien Neymar. Il s'agit du 5e Ballon d'Or reçu par Messi après les éditions de 2009, 2010, 2011, et 2012. Il succède à Cristiano Ronaldo, sacré en 2008, 2013 et 2014.
Le Ballon d'Or, créé en 1956, est une récompense attribuée au meilleur joueur de l'année.
Depuis la création du FIFA Ballon d'Or en 2010, le système de notation, à la suite d'un accord signé entre Amaury Sport Organisation et la FIFA, prévoit un classement établi en fonction du vote des 208 sélectionneurs des pays membres de la FIFA, des 208 capitaines des sélections ainsi qu'un panel de 208 journalistes représentant les pays membres.

L'ITALIE A BOYCOTTÉ LE SCRUTIN POUR PROTESTER CONTRE L'ABSENCE DE BUFFON

Antonio Conte et Gianluigi Buffon, respectivement entraîneur et capitaine de la sélection italienne de football, n'ont pas participé au vote pour le Ballon d'Or, sur décision de leur fédération, pour protester contre l'absence de Buffon dans la liste des candidats, rapportent mardi des médias locaux.
«C'est la Fédération italienne de football qui aurait demandé à Conte et Buffon de ne pas participer au scrutin», selon les quotidiens sportifs Gazzetta dello Sport et Corriere dello Sport.
Une décision qui aurait été prise en novembre, en raison de l'absence du nom de Buffon dans la liste des 59 présélectionnés, contrairement à ceux des gardiens : Manuel Neuer, Iker Casillas, Thibaut Courtois, Claudio Bravo et David Ospina.
L'absence de Buffon avait beaucoup choqué en Italie, où l'on estime que le gardien de la Juventus méritait sa place plus que Casillas Bravo et Ospina et autant que les indiscutables Neuer et Courtois. A 37 ans, Buffon évolue toujours à un très haut niveau. Il est l'un des principaux artisans du superbe parcours européen de la Juventus, finaliste de la Ligue des Champions face à Barcelone.
Il a également réalisé une première partie de championnat quasi parfaite et reste indiscutable en équipe d'Italie, avec laquelle il participera cet été à l'Euro 2016, en France.

R.S.

TABLEAU D'HONNEUR DE L'ENSEMBLE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES LORS DE LA CÉRÉMONIE DU BALLON D'OR 2015 :

Ballon d'Or: Lionel Messi (ARG) Meilleure joueuse de l'année: Carli Lloyd (USA)
Meilleur entraîneur de foot masculin: Luis Enrique (ESP/FC Barcelone)
Meilleure entraîneure de foot féminin: Jill Ellis (USA/Etats-Unis)
Prix Puskas du plus beau but: Wendell Lira (BRA)
Prix du fair-play: tous les clubs et organisations qui ont soutenu les réfugiés, prix remis à l'ancien international allemand Gerald Asamoah
Equipe-type de l'année: Neuer (GER/Bayern Munich) - Dani Alves (BRA/Barcelone), Ramos (ESP/Real Madrid), Thiago Silva (BRA/Paris SG), Marcelo (BRA/Real Madrid) - Modric (CRO/Real Madrid), Pogba (FRA/Juventus Turin), Iniesta (ESP/Barcelone) - Messi (ARG/Barcelone), Cristiano Ronaldo (POR/Real Madrid), Neymar (BRA/Barcelone).

FIFA GATE

Hayatou plaide pour des réformes afin d'ouvrir un nouveau chapitre

LE PRÉSIDENT par intérim de la Fifa, le Camerounais Issa Hayatou, a estimé lundi que la Fédération internationale, en pleine tourmente judiciaire, va avoir l'occasion d'approuver en février des réformes qui lui permettront de «commencer un nouveau chapitre» de son histoire.
Issa Hayatou remplace par intérim depuis octobre Sepp Blatter, président démissionnaire de la Fifa, suspendu pour 8 ans en décembre et dont le successeur sera élu le 26 février prochain lors d'un congrès extraordinaire.
L'année 2016 est une année «importante pour la Fifa et pour le football», a estimé M. Hayatou en ouverture de la cérémonie du Ballon d'Or qui se tient à Zurich.
«Prochainement, les associations membres éliront le nouveau président et auront l'occasion d'approuver une série de réformes qui permettront de commencer un nouveau chapitre de l'histoire de notre organisation», a-t-il ajouté.
«Après ces derniers mois difficiles, nous pouvons nous concentrer pleinement sur la principale mission de la Fifa, promouvoir et développer le football dans le monde entier», a encore déclaré M. Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF).

PLATINI A OFFICIELLEMENT FAIT APPEL DE SA SUSPENSION DE HUIT ANS

Le président de l'Union européenne de football (UEFA) Michel Platini, suspendu huit ans par la Fédération internationale (FIFA) de toute activité dans le football, a officiellement fait appel auprès de la chambre des recours de l'instance mondiale lundi, a indiqué son entourage mardi.
Informé dans la nuit de vendredi à samedi des motivations de la décision de la chambre de jugement de la FIFA, Platini avait annoncé samedi matin son intention de faire appel. En annonçant la suspension de l'ancien meneur de la jeu de la Juventus Turin, le 21 décembre, les juges de la FIFA avaient précisé avoir retenu les charges d'»abus de confiance», de «conflit d'intérêt» et de «gestion déloyale», et avoir écarté celle de corruption, mais sans motiver leur sanction.
Les actions de Platini ont également démontré «un abus de position de son poste de vice-président de la FIFA et membre du Comité exécutif de la FIFA», avait alors ajouté la FIFA Si la chambre de recours de la FIFA confirme la décision de ses collègues de la chambre de jugement, Michel Platini pourra ensuite se tourner vers le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne, en Suisse, le dernier échelon de la justice sportive.
Joseph Blatter, le président démissionnaire de la Fifa également suspendu huit ans par l'organisation qu'il a présidée pendant dix-sept ans, avait lui annoncé son intention de faire appel dimanche, via son avocat.
Les juges de la FIFA avaient sanctionné les deux hommes pour un paiement de 1,8 million d'euros effectué en 2011 par la FIFA à Michel Platini. Selon le Suisse et le Français, ce versement constituait le solde de la rémunération d'un travail de conseiller réalisé par Platini auprès du président de la Fifa entre 1999 et 2002, sur la base d'un contrat oral.

R.S.

TRANSFERTS

Le NA Hussein-Dey, 3e club de Seddiki en 12 mois en Algérie

Le milieu de terrain de la JS Kabylie Ilyes Seddiki s'est engagé lundi soir pour deux ans et demi avec le NA Hussein-Dey, le troisième club de la Ligue 1 algérienne de football pour lequel jouera le Franco-Algérien en 12 mois.

Seddiki avait entamé son aventure algérienne en janvier 2015 au RC Arbaâ, un club avec lequel il a disputé sa première finale de Coupe d'Algérie, perdue face au MO Béjaia (1-0).

Ses prestations jugées satisfaisantes au bout de cinq mois, ont attiré vers lui les regards, notamment ceux du président de la JSK, Mohand Cherif Hannachi, qui s'était empressé pour racheter son contrat de la formation d'Ezzarga.

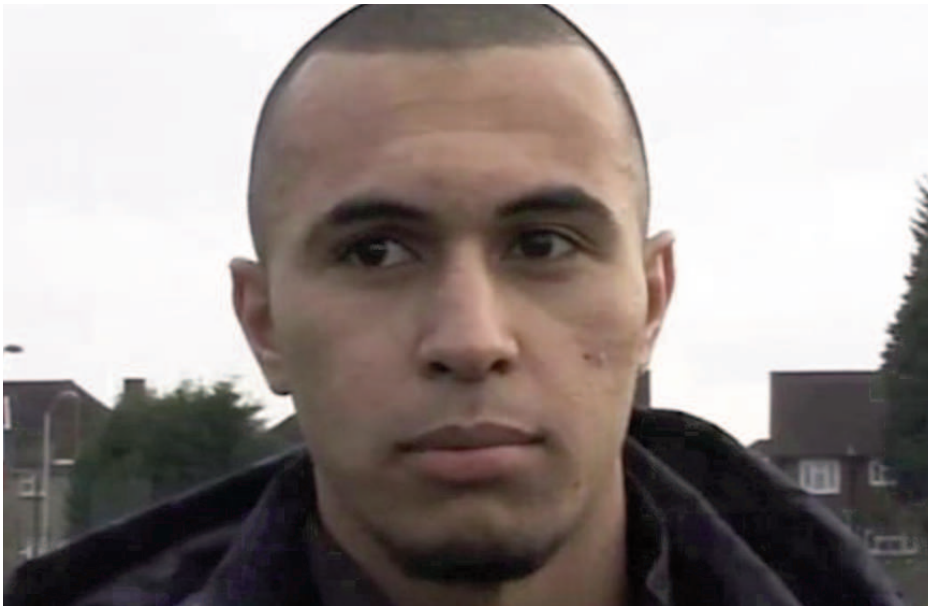
Le milieu défensif a été alors présenté comme l'une des meilleures recrues du club kabyle pour le compte du précédent mercato estival. Un avis que ne va pourtant pas partager le manager général des ''Canaris'', Brahimi Zafour, quelques mois après, plus précisément lorsque le joueur de 27 ans a émis le voeu de changer d'air.

«Le départ de Seddiki ne sera pas une perte», a réagi Zafour à la demande du joueur de résilier son contrat.

Des propos qui ne seront pas pris en compte par la direction du NAHD, comme le témoigne son empressement à engager le joueur en rachetant son contrat pour près de dix (10) millions de dinars.

«Certes, le président de la JSK a exigé quatorze (14) millions de dinars pour résilier le contrat du joueur, mais nous avons réussi à le convaincre pour revoir à la baisse ses exigences. Finalement, la transaction nous a coûté moins de dix (10) millions de dinars», a déclaré le président du club algérois après la signature par Seddiki de son contrat avec le ''Nasria''.

Seddiki a débuté sa carrière en Suisse sous les couleurs de Yverdon (2006-2007), avant de passer par Sedan et Moissy-Cramayel en France (2007-2009), Ulm en Allemagne (20011-2013) et Santa Clara en Portugal (2013-2015).



MOKDAD SE RAPPROCHE, LA PISTE YESLI ÉCARTÉE

Le NA Hussein-Dey espère également conclure dans les prochaines heures avec le milieu de terrain du MC Alger, Abdelmalek Mokdad, qui devrait être la deuxième recrue du club de Ligue 1 algérienne après Ilyes Seddiki (JS Kabylie), a appris l'APS mardi auprès de la formation de Hussein Dey.

Mokdad, pressenti au CS Constantine, n'a finalement pas trouvé un terrain d'entente sur le plan financier avec cette équipe de l'élite. Une aubaine saisie par le ''Nasria'' pour engager ce milieu offensif de 29 ans.

En revanche, le club qui misait également sur le recrutement de Kamel Yesli, sans club après son départ de la JS Kabylie il y a deux mois, a fini par abandonner sa piste.

Le NAHD avait bouclé la phase aller de Ligue 1 à la 10e place (19 pts). Il débutera la phase retour par un derby palpitant contre le leader incontesté l'USM Alger, jeudi au stade du 5-juillet (18h00). Les Sang et Or étaient les seuls à avoir battu les Usmistes au cours de la phase aller.

AOUDIA : « JE TERMINERAI LA SAISON À L'USM ALGER »

L'attaquant Mohamed Amine Aoudia, a annoncé lundi sa décision de rester à l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), au moment où des informations faisaient état d'un départ imminent lors de l'actuel mercato d'hiver.

«Je ne jouerai ni à l'ES Sétif ni au Club Africain, je resterai bel et bien à l'USMA, et je vais me battre pour retrouver ma place habituelle», a affirmé le joueur sur son compte facebook.

Le président de l'ESS Hacen Hamar a affirmé dimanche soir, lors d'une déclaration à une chaîne de télévision privée, qu'Aoudia voulait jouer à l'Entente, alors qu'un média tunisien a évoqué l'intérêt du Club Africain (Ligue 1 tunisienne).

Aoudia, qui joue depuis le début de la saison à l'USMA à titre de prêt du FSV Francfort (Div 2, Allemagne), a quitté le stage qu'effectue le club algérois au centre d'hôtellerie à Ain Benian (Est d'Alger) «suite à une autorisation de la direction».

«Le joueur a été autorisé par le club à quitter le stage pour régler des affaires personnelles. Il n y'a eu aucun problème avec Aoudia», a affirmé le coordinateur de l'USMA Salah Allache.

Le joueur âgé de 28 ans n'a pas beaucoup brillé depuis son retour en championnat algérien, avec trois buts inscrits, toutes compétitions confondues.

MEDJANI ATTENDU CETTE SEMAINE À ISTANBUL POUR S'ENGAGER AVEC GALATASARAY

Le capitaine de la sélection algérienne de football Carl Medjani est attendu cette semaine à Istanbul pour s'engager pour deux ans avec Galatasaray (division 1 turque de football), rapporte lundi le site spécialisé Spor.haber7.

L'éventuel recrutement de Medjani par le champion turc en titre a été recommandé par l'entraîneur Mustapha Denizli, afin de remplacer le défenseur espagnol José Rodriguez Martinez, sur le départ, précise la même source.

Le joueur de 30 ans attend le verdict de la Fédération internationale de football (Fifa) où il a déposé une plainte contre son club turc de Trabzonspor pour n'avoir pas perçu ses salaires depuis plusieurs mois.

Toutefois, le président Trabzonspor Ibrahim Athmane a accepté de le céder à Galatasaray, au moment où le joueur avait résilié unilatéralement son contrat avec son club.

Le défenseur algérien avait rejoint Trabzonspor à l'instar de son compatriote Essaid Belkalem en juillet 2014 juste après le Mondial brésilien, en provenance de l'AS Monaco.

Medjani a pris part à la dernière rencontre de l'Algérie contre la Tanzanie (7-0) mardi à Blida en match retour du second tour des éliminatoires de la Coupe du

120 millions : Manchester United est prêt à mettre le paquet pour Bale

MANCHESTER United se prépare à faire une offre de 120 millions d'euros pour Gareth Bale, selon le très sérieux The Times. Les Red Devils voudraient s'activer cet été pour la star galloise du Real.

L'avenir de Gareth Bale fait toujours jaser. Et passionne outre-Manche. Manchester United, notamment, rêve de le faire revenir en Premier League. Pour y parvenir, les Red Devils, qui possèdent toujours une belle cagnotte pour se renforcer, sont prêts à casser leur tirelire. Selon The Times, le club mancunien voudrait mettre 90 millions de livres, soit 120 millions d'euros, sur la table des négociations. Une information qui prend un peu d'épaisseur car elle vient du Times, un quotidien britannique à la réputation solide. Evidemment, Manchester United ne voudrait pas faire revenir l'ancien joueur de Tottenham en Angleterre dès cet hiver. Conscient de la difficulté d'attirer un joueur de ce calibre en cours de saison, United est prêt à attendre cet été pour réaliser son rêve. Et pour affoler les compteurs. Le club mancunien sait déjà qu'il faudra se donner les moyens de son ambition. Avec Bale, on parle d'une des stars de la planète football, qui tourne à nouveau à plein régime cette saison (12 buts et 8 passes en 14 matches de Liga). Un joueur que le Real ne lâchera pas facilement. Bale n'a pas fermé clairement la porteFlorentino Perez avait dans l'idée de faire du Gallois le futur étendard de son projet. A tel point que Rafael Benitez aurait eu comme consigne de le mettre dans les meilleures conditions cette saison. Depuis le licenciement de technicien espagnol, la presse anglaise n'en finit d'ailleurs plus de spéculer sur un possible départ de Bale. Mais Zinedine Zidane a tout suite mis les choses au clair : le nouveau technicien des Merengue compte sur l'ancien joueur des Spurs. Et le premier match de Zizou sur le banc du Real va dans le même sens : le natif de Cardiff a signé un triplé contre La Corogne (5-0). Après la rencontre, Gareth Bale a cependant avoué avoir été déçu de voir Benitez partir tout en assurant qu'il jouerait à 100% avec Zidane. Mais il s'est aussi montré énigmatique quant à son avenir : «Evidemment, on ne peut jamais prévoir ce qui arrivera à

Le SDF qui distribuait son CV dans le métro a signé un CDI



UNE VICTOIRE. Lionel Hagege, le SDF et demandeur d'emploi qui avait distribué son CV en début de semaine dans le métro parisien, a décroché un emploi dans une mutuelle militaire, rapporte Le Figaro. Et ce, après une très forte mobilisation d'internautes sur les réseaux sociaux et un entretien passé jeudi.
Touchées par l'initiative, de nombreuses personnes avaient en effet posté le CV de cet ancien caporal de l'armée de l'Air sur Facebook et Twitter. Lionel était devenu en quelques jours le centre de toutes les attentions. Une mobilisation qui a finalement porté ses fruits.
« Je suis heureux ! », lance au quotidien l'homme de 37 ans. Lundi prochain, il commencera donc une période d'essai d'une durée de trois mois pour un contrat de travail à durée indéterminée : « Je travaillerai sur une plateforme téléphonique pour relier les militaires à leur mutuelle. » Un emploi obtenu grâce à son expérience de neuf ans acquise en tant que caporal-chef dans l'armée de l'Air, mais aussi a son bagou. Lionel parle bien, et transpire la volonté de s'en sortir, note Le Figaro. Et sans doute sa modestie.

ELLE ÉLEVAIT DES CENTAINES DE RATS DANS LA COUR DE SON IMMEUBLE



LES SERVICES sanitaires ont dû intervenir dans une cour d'immeuble à Fougères (Ille-et-Vilaine) où une colonie de plus de plusieurs centaines de rats avait élu domicile depuis quelques années, rapporte Ouest-France dans son Edition du Soir. Il faut dire que les animaux étaient loin d'être persécutés. Une habitante de l'immeuble s'était prise d'affection pour les rongeurs, qu'elle nourrissait et soignait au quotidien.
Presque apprivoisés, ils sont même venus à la rencontre de la société de dératisation chargée de les évacuer. « Ils venaient vers nous comme des poules dans une basse-cour », a expliqué le responsable de l'entreprise à Ouest-France. Il aura fallu quatre interventions pour se débarrasser de la grande famille de rongeurs.
Selon les voisins, la dame, qui n'a plus accès à la cour, appelait chacun des rats par un petit nom. France Bleu Armorique cite en pagaille « rabatteur, radiateur, raccourci, rabougri, rafistolé, rapporteur ou ras-le-bol ». Elle aurait également traité les salariés de la société de dératisation « d'assassins ».

Par crainte des ours affamés, la police de Sibérie recommande d'éviter les cimetières

LES AUTORITÉS de Komsomolsk-sur-Amour recommandent à la population de ne plus visiter les cimetières en raison de la prolifération d'ours à la recherche de nourriture, a annoncé jeudi la police de cette ville de l'Extrême-Orient russe.
Les cimetières, dans lesquels la tradition russe veut qu'on laisse de la nourriture sur la tombe de ses proches, sont une destination appréciée des ours.
«La police demande aux habitants de ne pas visiter les cimetières de la ville», ont indiqué les autorités de ce centre industriel de 250.000 habitants dans un communiqué publié sur leur site internet. «Mercredi, deux ours noirs de l'Himalaya ont été aperçus sortant de la forêt près du cimetière de la localité de Starte», précise le communiqué.



Les plantigrades ont été effrayés par les coups de feu tirés par les forces de l'ordre mais par mesure de précaution, des policiers ont été affectés aux cimetières de la ville pour veiller à la sécurité des enterrements.
Selon l'agence de presse publique russe Ria Novosti, des mesures d'urgence ont aussi été prises dans le village de Krasnoe, à l'embouchure du fleuve Amour, où un homme a été tué par un ours.
L'apparition d'ours à proximité des habitations humaines est liée à l'épuisement de leur sources d'alimentation en forêt et au retard des saumons devant revenir frayer dans leur rivière d'origine.

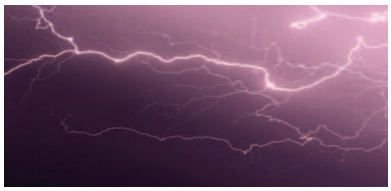
Le saviez-vous

CERTAINS CARTELS DE DROGUE MEXICAINS ONT LEUR PROPRE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE !



En 2011, l'armée mexicaine a rompu plusieurs réseaux de télécommunications secrets qui ont été construits et contrôlés par des cartels de la drogue afin qu'ils puissent coordonner l'envoi de drogues, surveiller leurs rivaux et orchestrer les attaques contre les forces de sécurité.
Ces réseaux téléphoniques existent encore et couvrent presque tout le Mexique, ils s'étendent même jusqu'aux États-Unis.

IL SURVIT À LA FOUDRE ET GAGNE UN MILLION DE DOLLARS AU LOTO



Un chanceux et un mystère des mathématiques. Peter McCathie, frappé par la foudre lors d'une excursion en bateau sur un lac quand il était adolescent, a empoché ce lundi un million de dollars canadiens. Plus incroyable encore d'un point de vue mathématique : sa fille a elle aussi survécu à un accident similaire il y a quelques années, relate 7sur7.be. Autant d'événements pour une probabilité quasi nulle.
D'après des chiffres obtenus par la chaîne canadienne, la probabilité d'être frappé par la foudre au Canada est de moins d'une chance sur un million. Celle de remporter le gros lot à la loterie nationale est encore plus faible : une chance sur près de 14 millions. Alors cumuler les deux relève a priori de l'impossible, note BFM TV.
Sophie Leger, professeur de mathématiques à l'Université de Moncton, a fait le calcul. Selon elle, la probabilité d'être à la fois touché par la foudre et de remporter le gros lot pourrait être d'environ un trillion, soit un milliard de milliards, souligne le site Internet. « En partant du principe que ces deux événements se soient produits indépendamment – on obtient approximativement 1 chance sur 2,6 trillions », estime la spécialiste.
Avec sa part des gains, Peter McCathie repartira en lune de miel avec sa femme, après trente ans de mariage. Etant par ailleurs propriétaire du magasin où le ticket a été validé, il recevra en outre un somme de 10.000 dollars de l'organisme de loterie.

Google révèle la vulnérabilité des questions de securité

Assortir son traditionnel mot de passe par une question secrète ne sécurise plus aussi bien qu'avant un compte en ligne : un constat réalisé par Google, qui pointe du doigt les réseaux sociaux.

Lorsqu'on oublie son mot de passe, il est fréquent de devoir répondre à une question de sécurité choisie par nous-même pour débloquer un compte en ligne. Une démarche visant à s'assurer que la personne qui veut accéder au compte en est bien le propriétaire légitime, censé être le seul à pouvoir répondre à ladite question. Mais une étude publiée par Google montre que la réalité n'est pas aussi simple aujourd'hui.

Dans l'étude publiée cette semaine, les chercheurs de Google dressent plusieurs constats. Le premier, c'est que la réponse à la question secrète est souvent oubliée : ce serait le cas pour 40% des utilisateurs anglophones, qui se rabattraient à 80% sur une méthode de récupération par SMS. La solution est donc, souvent, de mettre des questions aux réponses très simples, et faciles à retenir.

Mais Google souligne que ce sont également les réponses les moins sécurisées. La raison : les informations divulguées sur les réseaux sociaux permettent souvent d'y répondre. De fait, les démarches d'ingénierie sociale des pirates sont facilitées par le fait que les internautes donnent souvent les clés de déblocage de leurs comptes sans en avoir conscience sur Facebook et ailleurs.

« Quel est votre plat préféré ? »

Les expériences réalisées par Google mettent en lumière la simplicité de certaines questions. Un attaquant parvient, dans 20 % des cas, à trouver du premier coup la réponse à la question « Quel est votre plat préféré ? », soit en tapant une réponse au hasard, soit en cherchant des infos sur les réseaux sociaux. L'une des solutions envisagées pour renforcer la sécurité via l'usage de questions est de multiplier ces dernières. En posant deux questions au lieu d'une seule, il est possible de faire baisser drastiquement le risque d'être piraté par ce biais. La contrepartie, c'est que la démarche est contraignante pour l'utilisateur qui doit retenir deux réponses au lieu d'une. Google conclut en expliquant que le réel problème ne se trouve pas dans le système de questions/réponses, mais dans l'utilisation qu'en fait l'internaute. La solution : utiliser à la fois une question et d'autres solutions complémentaires, comme l'envoi d'un code par SMS, pour renforcer la sécurité et ne pas uniquement compter sur sa mémoire.

BlackBerry va encore supprimer des emplois



UNE NOUVELLE vague de suppression d'emplois sera programmée chez BlackBerry. Si l'ampleur exacte de ce mouvement n'est pas encore connue, elle devrait toucher l'ensemble des branches du groupe.

BlackBerry continue sa mutation et se voit obligée de supprimer à nouveau une partie de ses effectifs. Afin de réaliser des économies et de réallouer une partie de ses ressources, la firme canadienne confirme que des suppressions d'emplois sont à prévoir dans les mois prochains. Les divisions chargées des logiciels mais également du matériel ou des services devraient être touchées.

BlackBerry précise que : « l'entreprise a entamé une nouvelle étape de sa restructuration. Notre intention est donc de réaffecter des ressources afin de pouvoir mieux capitaliser sur les opportunités de croissance qui se présentent à nous. Notre objectif reste la rentabilité durable sur l'ensemble de nos activités».

Selon l'AFP, la firme canadienne ne livre pas davantage de détails quant au nombre d'emplois concernés. Les mesures interviennent cependant dans un contexte difficile pour BlackBerry. Le groupe a déjà été obligé de tailler sévèrement dans ses effectifs dès 2013 en programmant la suppression de pas moins de 4 500 postes en son sein, soit plus du tiers de son personnel. A ce jour, le groupe totalise environ 7 000 collaborateurs. Autant de mesures consécutives à la chute de BlackBerry sur le marché des terminaux mobiles et à sa stratégie de réallocation de ses ressources. La société mise à présent sur les professionnels avec notamment BES 12 ou des solutions de productivité maison. A terme, le canadien entend également mieux cibler ses clients en mettant l'accent sur ses activités de relation client dans les domaines de la vente et du marketing.

SONY XPERIA Z3+ : UN Z4 MOINS TROMPEUR EN OCCIDENT

LE MOIS DERNIER, Sony a présenté au Japon, sans tambour ni trompette, un Xperia Z4 à peine plus évolué que le Z3 présenté au mois de septembre 2014. Mais contrairement à ce que le fabricant a assuré, ce produit ne sera pas réservé à l'archipel.

Présenté seulement six mois après son aîné, et pas après un an comme c'est le cas dans la quasi-totalité des cas, le Sony Xperia Z4 n'est pas vraiment le successeur du Z3. Il ne s'en distingue d'ailleurs que par quelques évolutions assez modestes :

par le capteur frontal, qui passe de 2 à 5 millions de pixels, par le processeur, qui passe du Snapdragon 801 au 810, par la batterie, qui passe de 3 100 à 2 930 mAh, et donc par l'épaisseur, qui passe de 7,3 à 6,9 mm,et enfin par le port micro-USB, qui n'est plus protégé par une trappe mais



justifient pas le passage à une nouvelle génération à part entière.

Contrairement à ce qui était prévu, ce produit sera donc commercialisé dans le reste du monde. Il le sera simplement avec un nom un peu moins trompeur : Sony Xperia Z3+. C'est ce qu'avait prématurément révélé au mois d'avril la documentation d'un nouvel accessoire, d'un étui de protection, adapté spécifiquement à un seul produit, présenté comme étant compatible avec les « Xperia Z4/Z3+ ». Et c'est ce que le fabricant vient finalement d'officialiser.

En Occident Sony retient donc la même approche que Samsung et LG pour les variantes améliorées de leurs Galaxy S5, Galaxy Note 4 et G3.

Dans ces conditions, ce nouvel Xperia sera accueilli à bras ouverts. Il sera mis en vente au mois de juin, mais on ne sait pas dans quels pays, ni à quel prix.

GOOGLE VOUDRAIT RENDRE LES PELUCHES CONNECTÉES ET INTELLIGENTES



Un brevet déposé récemment par Google dévoile l'hypothétique fonctionnement d'une peluche connectée remplie de capteurs, pouvant se mouvoir et piloter d'autres objets. Un concept qui fait un peu froid dans le dos.

Un nounours pour les gouverner tous ? Le récent brevet de Google, déposé en février 2012 mais publié le 21 mai 2015, présente un jouet d'un nouveau genre : une peluche connectée, bardée de capteurs et de moteurs, capable d'interagir avec son (jeune) utilisateur. Microphones, haut-parleurs et caméras sont également de la partie dans les dessins conceptuels du projet, qui prend la forme d'un ours en peluche, proche du célèbre Teddy Bear américain.

« Un appareil anthropomorphique, pouvant prendre la forme d'une poupée ou d'un jouet, peut être configuré pour contrôler un ou plusieurs appareils interactifs » explique le brevet. Capable de parler et de bouger, le jouet pourrait également établir un lien social avec l'enfant et lui servir à allumer la télévision, changer de chaîne, écouter de la musique et plus encore.

Un projet qui inquiète déjà

Comme tous les brevets déposés par des entreprises aux Etats-Unis, il s'agit là d'un concept que Google cherche à protéger avant toute chose. De fait, il n'est pas certain que la firme produise un jour de tels jouets. Néanmoins, l'idée est loin d'être irréalisable et pourrait très bien constituer une évolution, dans les prochaines années, des appareils connectés comme la Sense Mother, elle-même évolution du lapin connecté Nabaztag. Les objets connectés prenant une forme animale, ou même humaine comme pour les robots, existent déjà.

Ce nouveau brevet de Google inquiète certains organismes, vis-à-vis, notamment, de l'interaction sociale qu'un tel jouet pourrait développer avec les enfants. Le Centre pour la démocratie et la technologie, qui focalise son travail sur la sureté du Web et la protection des enfants face aux nouvelles technologies, tire la sonnette d'alarme. « Si la technologie permet d'aller de l'avant, certaines situations peuvent détruire les interactions sociales, notamment dans le domaine de la vie privée ». L'organisme recommande donc aux parents d'être « particulièrement vigilants » face à l'arrivée de nouveaux produits de ce genre sur le marché, et sur les risques qu'ils peuvent comporter. Quand on se remémore la polémique autour de la poupée Barbie munie d'une simple caméra d'entrée de gamme, on imagine les problématiques potentiellement liées à un ours en peluche intelligent.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI LE CHOCOLAT EST-IL DANGEREUX POUR LES CHIENS ?



Le chocolat contient de la théobromine, une substance redoutablement toxique pour nos compagnons à quatre pattes que sont les chiens.
Le sucre pour les chiens, ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur. Mais, dans le chocolat, ce qu'il y a de pire, c'est la théobromine. Cet alcaloïde d'origine végétale est responsable des effets stimulants et euphorisants du chocolat. La théobromine agit à la fois sur notre système nerveux et sur notre système cardio-respiratoire.

La théobromine, un poison mortel

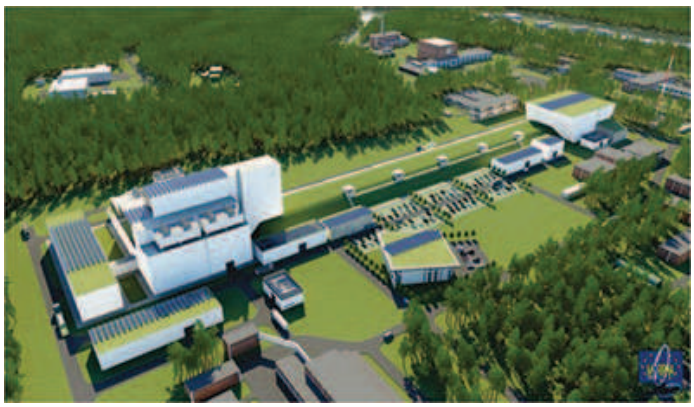
Or, les chiens, et notamment les chiens de compagnie, tout comme les chats d'ailleurs, métabolisent particulièrement mal cette molécule. Accélération de la respiration, agitation, vomissements, diarrhée. Les premiers symptômes apparaissent en général deux à quatre heures après l'ingestion de chocolat. Puis, on observe des convulsions et des troubles du rythme cardiaque. Et, dans le pire des cas, l'intoxication peut avoir une issue fatale. D'autant qu'il n'existe aucun antidote. Le traitement est uniquement symptomatique.

Que faire si votre chien a ingéré du chocolat ?

Une dose de 100 à 250 milligrammes de théobromine par kilo de poids corporel est potentiellement létale. Pour un chien de 10 kg, cela représente environ 450 grammes de chocolat au lait et seulement 60 g de chocolat noir. Mais, les problèmes peuvent apparaître dès les premiers 100 grammes de chocolat au lait ingérés. Si votre chien s'est régalé de chocolat il y a moins de 2 heures et qu'il ne présente encore aucun symptôme, le faire vomir devrait être suffisant. Sinon, il est urgent de consulter un vétérinaire.

Projet Myrte : vers une transmutation des déchets nucléaires ?

Transformer un atome en un autre : c'est la transmutation. Vaine quête des alchimistes qui voulaient faire de l'or avec du plomb, cette méthode, opérée par fission nucléaire, pourraient être adaptée au traitement des déchets nucléaires. Des éléments radioactifs pourraient ainsi, dans un réacteur, être transformés en éléments à durée de vie courte. Débuté en avril dernier, le projet européen Myrte entend démontrer la faisabilité de cette technique.



L'institut de Physique nucléaire d'Orsay (IPNO, CNRS/université Paris-Sud) poursuit et accentue son soutien au projet de réacteur hybride Myrrha (Multi-Purpose Hybrid Research Reactor for High-tech Applications) pour les quatre prochaines années. En avril 2015, en effet, a été lancé le projet H2020 Myrte « Myrrha Research and Transmutation Endeavour », dans le prolongement du projet européen Euratom FP7 MAX « MYRRHA Accelerator eXperiment R&D programme », coordonné par l''institut de Physique nucléaire.
L'objectif de ce projet est de poursuivre les recherches nécessaires pour démontrer la faisabilité de la transmutation des déchets nucléaires de haute activité à l'échelle industrielle via le développement du réacteur de recherche Myrrha et de son accélérateur associé. Une piste étudiée dans le traitement des déchets nucléaires. Des corps radioactifs à vie longue peuvent en effet être ainsi transformés en atomes à vie plus plus courte, voire en éléments réutilisables pour d'autres applications.

La gestion des déchets radioactifs

En soutenant ce projet de réacteur « hybride », qui a été récemment mis dans la liste prioritaire de l'ESFRI (forum stratégique européen pour les infrastructures de recherche), Myrte répond ainsi à la nécessité de trouver des moyens durables de gestion des déchets radioactifs à vie longue en donnant les moyens à la communauté Euratom d'évaluer de façon optimale la viabilité d'un scénario de transmutation des actinides mineurs en réacteurs dédiés.
De plus, en contribuant à la mise au point du réacteur Myrrha comme future installation européenne d'irradiation à spectre rapide, le projet Myrte apportera également de façon plus indirecte des réponses aux besoins sociétaux suivants :
•développement de matériaux innovants pour les réacteurs nucléaires du futur (fission et fusion nucléaires) ;
•production de silicium dopé (utilisé notamment dans la construction de voitures hybrides et dans l'infrastructure pour les énergies renouvelables) ;
•production de radio-isotopes à des fins thérapeutiques (diagnostics et traitements médicaux, dont la demande à travers le monde ne cesse de croître).

Développer l'accélérateur linéaire de Myrrha

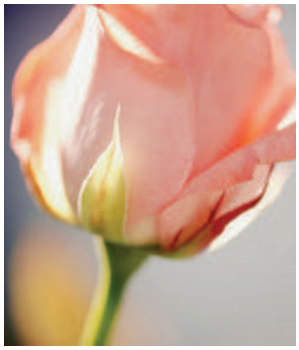
Coordonné par le SCK-CEN (centre d'étude de l'Énergie nucléaire) de Mol, en Belgique, et doté d'un budget total de 12 millions d'euros, le projet Myrte contient cinq lots de travaux.
Le premier et le plus grand d'entre eux (Work Package 2 ou WP2), dirigé par l'IPN d'Orsay, est dédié à la recherche et au développement de l'accélérateur linéaire de Myrrha. Il regroupe treize partenaires européens pour un budget total de 5,3 millions d'euros. Une partie importante des activités sera focalisée sur la conception, la réalisation et la mise en service de l'injecteur prototype de l'accélérateur de Myrrha (source et RFQ), afin d'en démontrer la faisabilité et surtout d'en analyser la fiabilité, qui est un des enjeux majeurs pour ce type d'accélérateur couplé à un réacteur de puissance.
Les autres lots de travaux apporteront des réponses aux autres problématiques principales encore à l'étude pour la mise au point de Myrrha dans les domaines de la thermo-hydraulique des métaux liquides, de la chimie de l'évaporation des radionucléides dans l'eutectique plomb-bismuth, de la physique expérimentale des réacteurs sous-critiques, et de la R&D sur le développement de combustibles à base d'actinides mineurs.
N. B. : La participation de l'IPN d'Orsay à cette initiative sera concentrée sur le lot de travaux dédié à la recherche et au développement de l'accélérateur linéaire Myrrha (Multi-Purpose Hybrid Research Reactor for High-tech Applications). Le projet Myrte rassemble 27 partenaires de plusieurs pays dont le CNRS et le CEA.

L'eau de rose a-t-elle des bienfaits pour la peau ?

L'eau de rose est connue pour ses bienfaits sur la peau. Cet élixir assurerait une cure de jouvence. En plus d'apaiser les tissus cutanés, ce mélange à la douce odeur fleurie constituerait un soin du quotidien idéal pour les peaux sensibles. Cette réputation semble être justifiée.
L'une des plantes les plus cultivées au monde, la rose, fait le plaisir des femmes depuis l'Antiquité. Les roses de Damas sont particulièrement connues pour leurs propriétés cosmétiques.

Les pétales de roses, pleins de vitamines

Ce pouvoir n'est pas le fruit du hasard.



Les extraits de pétales entrant dans la composition de l'eau de rose sont de précieuses réserves de vitamines A et C ainsi que d'acides gras essentiels. Ce mélange tonique renforce la barrière lipidique et augmente l'action des fibroblastes et du collagène, éléments indispensables à la résistance et à l'élasticité de la peau.

Une peau hydratée

L'eau de rose limite aussi les pertes d'eau liées à la sudation. Ce cocktail est aussi connu pour stimuler la production des kératinocytes, cellules indispensables au renouvellement de l'épiderme. Utilisé quotidiennement, il contribue donc au maintien d'une peau lisse, hydratée et purifiée.

L'eau de rose pour resserrer les pores

D'autant que son action astringente est un précieux allié pour resserrer les pores de la peau. Enfin, la vitamine E aide à lutter contre les effets de la pollution accumulés sur la peau toute une journée.
Simplement composé d'eau et de rose, comme son nom l'indique, ce cosmétique ne présente aucun risque de toxicité. Exit les risques d'allergies. Lors de l'application, versez quelques gouttes sur un coton et humectez l'ensemble de votre visage et de votre cou. Le voile frais et régénérant est assuré.

CO2 et océans : des chercheurs lancent une nouvelle alerte pour la COP21

L'océan tempère le réchauffement global du climat au prix d'une altération profonde de son fonctionnement physique et chimique, de ses écosystèmes et des services qu'ils fournissent à l'humanité.



Regroupés sous le nom « Oceans 2015 Initiative »[1], une vingtaine de chercheurs du monde entier, notamment du CNRS, de l'Iddri et de l'UPMC, publient dans Science une étude qui évalue et compare, pour deux scénarios contrastés d'émissions de CO2, les risques d'impacts sur les écosystèmes marins et côtiers et les services éco-systémiques rendus par les Océans d'ici à 2100. Objectif : pousser les décideurs à prendre en compte les océans dans les négociations de la COP21, la 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Depuis le début des années 1970, l'océan a absorbé plus de 90 % de l'excès de chaleur liée à l'augmentation de l'effet de serre, limitant ainsi la température de l'air mais en réchauffant l'eau et augmentant le niveau de la mer. Il a également absorbé plus du quart des émissions de CO2 d'origine anthropique depuis 1750, ce qui acidifie l'eau de mer. Enfin, l'océan reçoit la totalité de l'eau libérée par la fonte des glaciers et des calottes polaires, ce qui contribue à l'élévation du niveau de la mer.

Même en limitant les émissions de CO2, les risques restent majeurs

En fonction des scénarios d'émissions de CO2, la température de surface des océans devrait augmenter de 0,7 à 2.7°C et le pH diminuer de - 0,07 à - 0,33 unités (en 2100 par rapport à 2000).

Les chercheurs montrent que même le scénario à faible émissions de CO2, qui correspond à l'objectif de +2°C en 2100 fixé par l'accord de Copenhague, comporte des risques de dommages majeurs, notamment sur les coraux tropicaux et les bivalves des latitudes moyennes. Le risque d'impacts sur d'autres organismes et écosystèmes restera modéré dans le cas d'un tel scénario.

En revanche, des scénarios plus émetteurs de CO2 – par exemple si la trajectoire actuelle des émissions est poursuivie – aggraveront considérablement la situation : presque tous les organismes étudiés par l'initiative Océans 2015 (coraux, ptéropodes, poissons, krill, par ex.) auront à faire face à des risques de dommages très élevés, tel que des mortalités massives et d'importants déplacements d'espèces.

De même, les services rendus par les écosystèmes marins et côtiers, la protection des côtes par les mangroves ou les récifs coralliens, par exemple, l'aquaculture, le tourisme ou la pêche, auront à faire face à des risques élevés à très élevés d'ici à 2100.

On s'attend par exemple à des contraintes fortes sur les pêches tropicales dès la moitié de ce siècle, même dans le cas d'un scénario à faible émissions de CO2.

Cette étude montre également que plus l'océan se réchauffera et s'acidifiera, plus la gamme des solutions possibles (atténuer, protéger, réparer, adapter) se réduira. Comment, par exemple, accroître la résilience de récifs coralliens s'il ne subsiste pas de récifs en bonne santé ? Certaines options sont aussi antagonistes. Par exemple, si la gestion du rayonnement solaire est mise en oeuvre pour limiter l'augmentation de la température, elle aurait l'effet pervers de réduire les incitations à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, ne réglant donc pas le problème de l'acidification de l'océan. « Au regard de l'étendue des changements attendus, aucun pays n'est à l'abri, ce qui fait de cette question un enjeu mondial, au-delà des classiques divisions Nord/Sud », explique Alexandre Magnan, chercheur à l'Iddri et co-auteur de l'article.

L'urgence d'un accord durant la COP21 qui prendra en compte l'océan

La 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ou COP21, qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, va rassembler près de 40 000 participants – délégués représentants chaque pays, observateurs, membres de la société civile... Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

L'enjeu est de taille : il s'agit enfin d'aboutir à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le changement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Les chercheurs d'Initiative Océans 2015 énoncent quatre conclusions importantes de cette étude :

1.L'océan est un acteur-clé du changement climatique, et l'avenir de l'Humanité dépend de celui de l'océan.

2.Les impacts des émissions de CO2 dans l'atmosphère sur l'océan, sur ses êtres vivants, sur ses écosystèmes et sur les activités humaines qui en dépendent sont déjà détectables, à diverses latitudes. De nombreuses régions auront à faire face à des risques impacts élevés bien avant 2100, même dans le cas d'une trajectoire d'émission bas carbone.

3.Des efforts immédiats de réduction des émissions de CO2 sont donc plus que jamais indispensables pour prévenir le risque de modifications brutales et irréversibles des écosystèmes marins et les services qu'ils nous fournissent.

4.Parmi les solutions permettant de faire face à ces risques, les options de protection, adaptation et de réparation deviennent moins nombreuses et moins efficaces au fur et à mesure que la concentration de CO2 dans l'atmosphère augmentera.

Au regard des futurs possibles mis en lumière dans cet article, les perspectives d'impacts sur l'océan apportent des arguments supplémentaires en faveur d'une diminution rapide, rigoureuse et ambitieuse des émissions de CO2. Un accord global sur le climat qui ne minimiserait pas les impacts sur l'océan serait incomplet et inadéquat.

Pour cela, le futur accord devra traiter, de façon équilibrée, de l'atténuation – c'est-à-dire des efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre permettant de contenir le réchauffement global à 2°C - et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants. Ces efforts devront prendre en compte les besoins et capacités de chaque pays. Enfin, l'accord doit entrer en vigueur à partir de 2020 et devra être durable pour permettre une transformation à long terme.

Avec cette analyse du futur des océans, les chercheurs souhaitent alerter les décideurs qui se retrouveront en fin d'année à Paris pour la COP21. Jean-Pierre Gattuso, premier auteur de l'article, rappelle que "les mers et océans n'ont pas été jusque-là considéré à leur juste valeur dans les négociations climatiques. Notre étude avance des arguments incontestables pour que cela change dès la COP21".

La France va tuer 36 loups, contre l'avis des Français et en infraction avec la loi

LA CHASSE AUX LOUPS continue en France, au mépris de la loi et de l'avis des Français. Ainsi, la Ministre de l'écologie vient de publier deux arrêtés fixant les conditions de tirs et le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016. Ces mesures entérinent une politique de destruction dictée par les lobbies agricoles et cynégétiques. Plusieurs associations de défense des animaux et de la biodiversité demandent le retrait de ces arrêtés et portent plainte contre la France.

Rappelons qu'en France, le loup (canis lupus) est officiellement une espèce strictement protégée. Malgré cela, des loups sont toujours régulièrement abattus sur dérogation préfectorale alors qu'ils sont déjà victimes du braconnage et des empoisonnements.

De nouveau, Ségolène Royal, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui ne fait pas honneur à sa fonction, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015 :

•l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) ;

•l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016.

Ces arrêtés dépassent largement le cadre de la "défense" à l'égard d'éventuels loups qui rôderaient autour des troupeaux puisqu'ils peuvent désormais être abattus :

•même si le bétail n'a pas été attaqué et n'est pas menacé ;

•même si le bétail n'est pas protégé,

•jusqu'à six mois après le constat de "dommages importants et récurrents d'une année à l'autre dans les élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense" et dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation du loup".

Pire, les tirs sont possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux, alors que la chasse y est normalement non autorisée (sauf celui des Cévennes). D'un autre côté, les éleveurs continuent d'être subventionnés et indemnisés sans contrepartie ni incitation à protéger leur troupeau.

Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS : 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015). "Les abattages (19 légaux en 2014-2015) ont pourtant montré leur inefficacité depuis des années puisqu'ils n'empêchent par les attaques de continuer sur les troupeaux insuffisamment protégés qui concentrent l'essentiel de la prédation", souligne le collectif.

En outre, ces arrêtés ont été pris alors qu'ils avaient été massivement rejetés par les citoyens lors de la consultation publique. En fait, près de 80 % des Français rejettent la chasse au loup : un sondage IFOP réalisé fin 2013 pour les associations ASPAS et One Voice, montre que 76 % des Français considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France, et que 80 % sont farouchement opposés à son éradication. De même, plus de 77 % des internautes du site notre-planete.info sont défavorables à la chasse à loups selon un sondage de juin 2014.

Pour les 32 associations membres de CAP Loup, "l'État obéit aux syndicats agricoles et au monde de la chasse, par des mesures contraires à toute idée de coexistence entre le loup et l'élevage." C'est pourquoi, ces associations ont demandé, depuis un an à rencontrer Ségolène Royal pour lui faire part de leurs propositions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Malheureusement, la Ministre de l'écologie refuse de recevoir les associations écologistes, tandis qu'elle reçoit les syndicats anti-loups et applique leurs doléances.

"En organisant une chasse aux loups qui met en péril le retour de l'espèce au niveau national et sans chercher à favoriser la coexistence avec les activités agricoles, l'État met la France en infraction par rapport à la convention de Berne et à la Directive Habitats-Faune-Flore. Nos associations portent donc plainte contre la France auprès de la Commission européenne." concluent les associations de CAP Loup.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b maliksa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Eléments sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Pensée



Cela fait déjà une année le 11 janvier 2015 que nous a quittés notre chère mère et grand-mère
Zohra KHENNOUCHE (née Ghazi)
Laissant derrière elle un immense vide.
En cette douloureuse circonstance, coïncidant avec la nouvelle année amazighe sans toi mère.
Ton fils Aïssa, son épouse et ses enfants ainsi que toutes tes filles prient pour toi et demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que Dieu le Tout-Puissant te couvre de Sa Sainte Miséricorde.

Ton unique fils Aïssa et tes filles prient pour toi.
Paix à ton âme

Condoléances

Le directeur de l'Orchestre symphonique national, Abdelkader Bouazzara, l'ensemble des musiciens de l'Orchestre ainsi que toute l'équipe de son personnel ont été très peinés et profondément attristés du rappel à Dieu de la mère du grand et talentueux musicien Abdelkrim KARA. Ils partagent la douleur avec lui et prient le Tout Puissant d'accueillir la défunte dans son vaste Paradis.
C'est à Dieu que nous appartenons et c'est à lui que nous retournons.

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Attention! 5 Preuves que les tongs peuvent être les chaussures d'été les plus dangereuses



En été, la chaleur est plus supportable si nous sommes pieds nus. Pas étonnant que beaucoup mettent des chaussures comme les tongs qui offrent un sentiment de nudité aux pieds. Mais les experts préviennent qu'il existe plusieurs raisons pour restreindre le temps de port des tongs, car ces chaussures peuvent nuire à votre santé.

Les tongs peuvent causer des maladies



En portant des tongs, les pieds sont plus exposés à des bactéries et à des virus provenant de l'environnement. Cela peut être un problème si vous avez une peau endommagée ou si vous êtes blessé au pied, car ainsi, de nombreuses maladies peuvent entrer dans votre corps et provoquer une série de problèmes de santé.

Les tongs vous ralentissent et vous rendent maladroit

Selon une étude menée par l'Université d'Aubrun, les gens qui portent des tongs prennent de plus petits pas et ainsi marchent plus lentement que les personnes portant des baskets. Les tongs ne fournissent pas une grande stabilité pour vos pieds, donc si vous marchez sur un sol inégal comme la plage, vous avez de grande chance de tomber.

Les tongs peuvent créer des cloques

Les cloques entre les orteils sont une conséquence fréquente du port des tongs, ce qui n'est pas surprenant pour ce genre de chaussures lorsque l'on sait que seul un morceau de plastique dur ou de tissu les maintient sur vos pieds. Ce type de dégât fait à la peau des pieds peut compromettre davantage votre santé, en raison de l'exposition aux bactéries déjà mentionnée.

Les tongs peuvent causer des douleurs et changer votre corps

Ce type de chaussures ne permet pas au corps d'être stable, ce qui fait que la plupart de ceux qui les portent ont souvent le dos voûté. Marcher comme cela pendant une longue période peut causer des problèmes au niveau de la colonne vertébrale, des hanches et des genoux.

Astuce supplémentaire:

Évitez d'acheter des tongs dont la source de production n'est pas vérifiée. Des chaussures faites de matériaux toxiques peuvent causer des allergies de la peau et de nombreuses autres irritations qui peuvent endommager votre pied.

Signaux d'alerte que nous envoie notre corps



Les lèvres gercées
Il est commun d'avoir les lèvres gercées, en particulier en hiver et lors des changements de températures et de grand froid.Si cela vous arrive hors de ces conditions et de façon réccurrente, vous êtes alors potentiellement atteint d'une infection fongique ou d'une carence en vitamine B et en zinc.

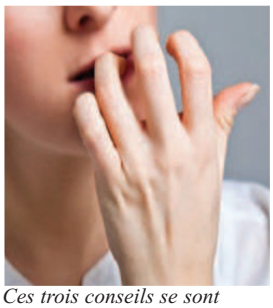
Le cou enflé
Si vous avez le cou enflé, ne tardez pas à aller consulter votre médecin.Un gonflement de la partie avant du cou peut indiquer des problèmes thyroïdiens.

La perte de sourcils
Les sourcils perdent de leur épaisseur avec l'âge.Si ce phénoème se produit à un âge avancé et de manière brusque, vous souffrez peut-être d'une hyperthyroïdie, qui est une maladie causant une production extrêmement élevée des hormones, ou d'une glande thyroïde hyperactive.

Les pieds froids
Les pieds aussi reflètent votre état de santé.Les pieds froids indiquent une mauvaise circulation sanguine et un potentiel dysfonctionnement cardiaque.

Le visage rouge
La couleur du visage est dictée par les hormones, la température extérieure et l'alimentation.Des joues roses, ainsi que le nez, le front et le menton, sont signe de la maladie de la rosacée.

Vous vous rongez les ongles?



Ces trois conseils se sont avérés les plus efficaces:

Mettre du vernis à ongles qui a un goût amer et une odeur insupportable

Il existe de nombreuses astuces bien connues qui sont souvent utilisés lorsque les enfants se rongent les ongles. Leur mettre du vernis à ongles qui a un goût amer et sent mauvais est l'une d'entre elles. Vous pouvez également mélanger du piment et de l'huile de poisson dans leur crème de main quotidienne.

Occupez vos mains avec différents exercices

Gardez vos doigts occupés lorsque vous êtes immobile. Presser une balle ou lancer une pièce est une méthode efficace qui peut vous aider à arrêter de vous ronger les ongles. Vous pouvez également tout simplement croiser les bras.

Gardez une photo de vos ongles près de vous aussi souvent que possible

Prenez une photo de vos ongles et comparez-les à des ongles bien entretenus. Assurez-vous de garder ces photos près de vous aussi souvent que possible. Une autre astuce est d'essayer de garder vos paumes ouvertes au cours des réunions et donc visible à tout le monde. Le regard des autres sera un avertissement suffisant pour cesser de mordre.

Trempez vos pieds dans du bicarbonate et du lait :

LES RÉSULTATS SONT INCROYABLES !

Beaucoup d'entre nous ont souvent des problèmes de talons rugueux et de peau épaisse sur la plante des pieds, mais peu d'entre nous ont le temps et l'argent pour



pouvoir profiter d'une pédicure. Ce bain est l'incroyable solution que nous vous proposons, car il fait des miracles! Son plus grand avantage est qu'il est facile et pas cher à préparer, et bien sûr, c'est un remède 100 % naturel pour soigner vos pieds!

Pour avoir des pieds parfaits, versez un demi-litre de lait dans une bassine. Ensuite, ajoutez 2 à 3 sachets de bicarbonate de soude. Faites tremper vos pieds dans ce mélange et profitez de votre bain de pieds miraculeux fait maison !

Pains arabes farcis

INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- 10 pains arabes
- 250g de blanc de poulet
- 3 tomates
- 1 petit oignon
- 1 poivron vert
- 50g de cornichons coupé en morceaux
- Quelques olives noires et verts coupés en morceaux
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 150g de fromage râpé
- Beurre fondu
- Sel, poivre, piment fort

PREPARATION

- Couper le blanc de poulet en petits morceaux.
- Éplucher l'oignon et couper-le en petits morceaux.
- Éplucher les tomates, couper-les en petits morceaux.
- Laver et épépiner le poivron, couper-le en petits morceaux.
- Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire cuire les morceaux de poulet en



remuant avec une cuillère en bois jusqu'à ce qu'ils soient dorés, assaisonner de sel, poivre et piment fort.
- Dans un saladier mélanger les morceaux de tomates, de poivron et d'oignon, les cornichons, les olives noires et verts, saler et poivrer.
- Faire enduire le pain arabe d'un sel côtés avec le beurre fondu à l'aide d'un pinceau et mettre-le dans une poêle chaude, disposer sur la moitiés de pain les morceaux de poulet, le mélanges de légumes et le fromage râpé et plier en deux et le faire cuire de deux côtés, continuer la même opération avec les autres pains et la farce.
- Servir aussitôt.

Donuts

Ingrédients :
- 500 g de farine tamisée
- 2 œufs
- 30 g de beurre
- 150 g de sucre semoule
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 dl de lait
- 1 sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de noix de muscade
- 1 l d'huile d'arachide pour friture
- un peu de sucre glace

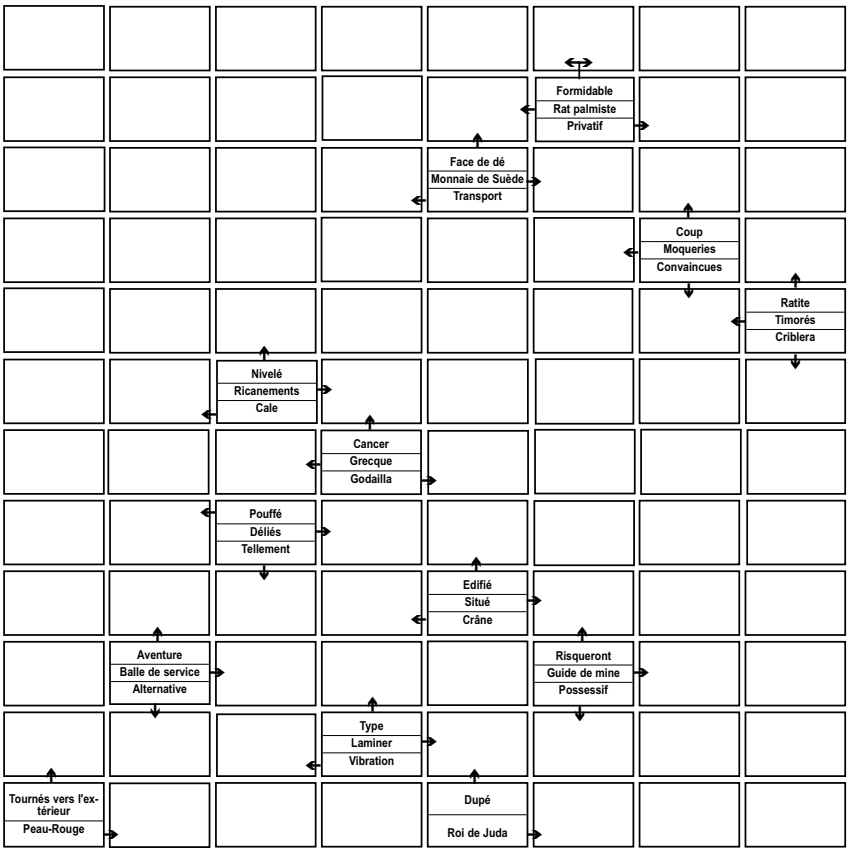
Préparation :

Dans une terrine, battez les neufs entiers avec le beurre juste fondu, le sucre et le sucre vanillé, mouillez avec le lait.
Ajoutez ensuite la farine tamisée avec la levure, le sel, les épices. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
Déposez la pâte sur une planche farinée, saupoudrez-la de farine et étalez-la au rouleau sur une épaisseur de 8 mm environ.
Découpez la pâte à l'aide d'un emporte-

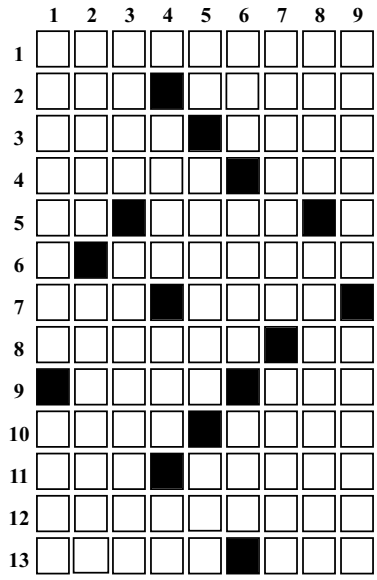


pièce, faites au centre un trou de 1 cm de diamètre, toujours à l'aide d'un emporte-pièce ou d'un vide-pomme.
Plongez les beignets dans la friture chaude.
Retournez-les pour qu'ils dorent des deux côtés.
Lorsqu'ils sont bien dorés, égouttez les beignets et posez-les sur un papier absorbant.
Saupoudrez de sucre glace et servez chaud.

Mots fléchés n° 1423



Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES
ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C

Verticalement

GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

SOLUTION N° 1422

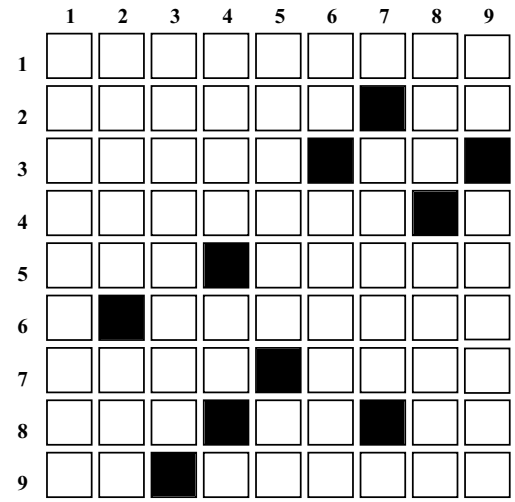
HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

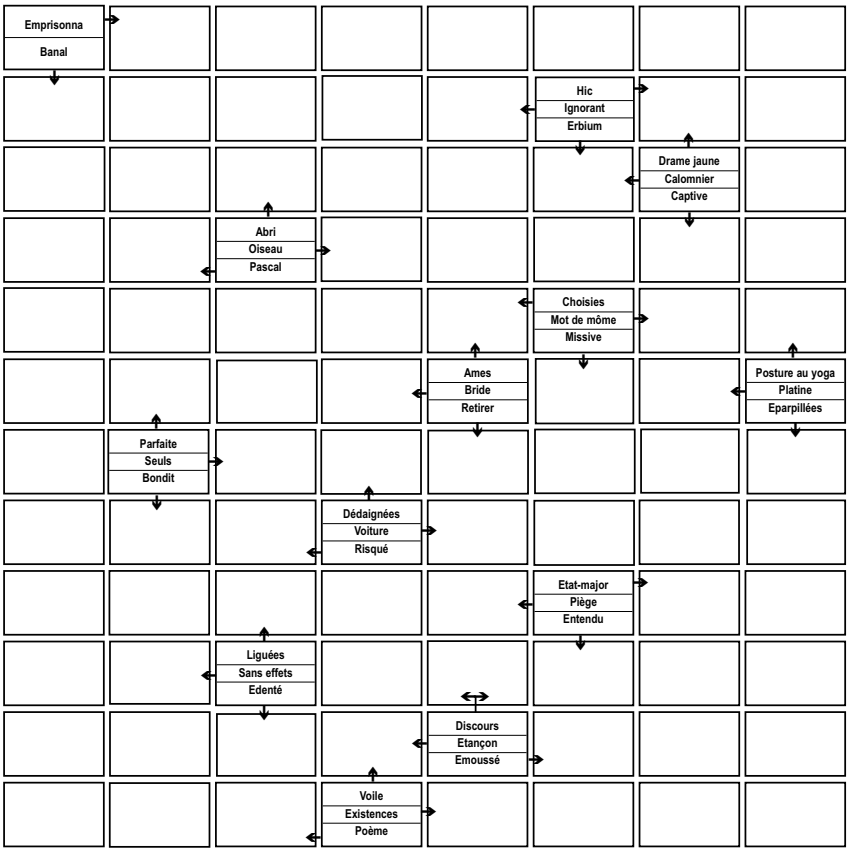
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7

SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1447



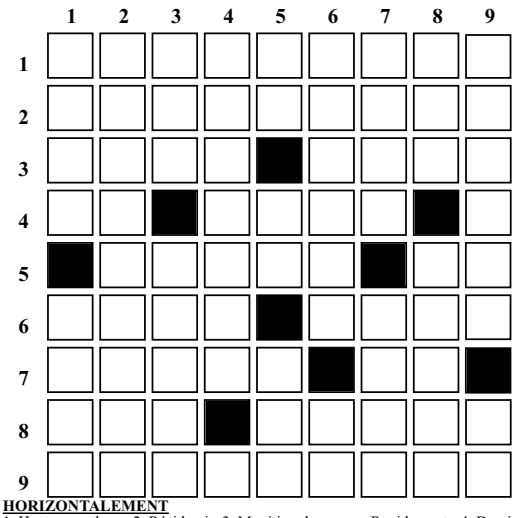
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

Horizontalement

- RAMASSA TARI - UNI IDEALE - N TOSSE - BE
- UT - MURIS LESERAS - ARA - RIEN R - INERTE
- INNE - ASA SUEURS - N AI - FA - ST ISO - TOUS
- TITULARISAI RADOTER - NUIS ARES - SAINE - O MIASME - NEUF -
- A - LEURRE - RAT SUE - RAIRAS - O SN - BISETS - SU AINES - NEANTS

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

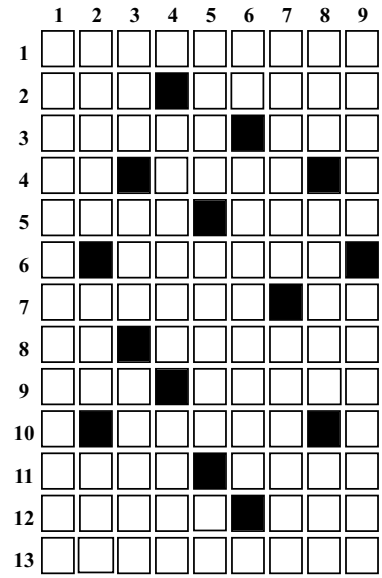
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

MARMONNER OIE - SAUCE USER - NEON SELECT - SE TE - CLIPS - ISERE - REG Q - HERBIER UV - ECUS - O AIRS - TEES IRA - JEEP -
RENDUE - OR E - GUS - BUE SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI- QUAIRES AISEES - VIRE - I REEL - EH - RANGS M - RECREES -
DUE OS - CLERC - JUS - NANTI - BUTEE - L NUE - PRISEE - BU ECOSSEE - EPOUX RENE - GROS - REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					

SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : Les experts



Série avec Patricia Arquette, Charley Koontz

A Baltimore, dans le Maryland, un bébé de 6 mois a été enlevé. Les premiers indices laissent entendre que les kidnappeurs sont d'origine étrangère. Avery Ryan qui dirige la division cyber du FBI demande à être chargée de l'enquête. Elle s'envole pour Baltimore avec son équipe composée de Elija Mundo, Daniel Krumitz et Brody Nelson, un pirate informatique que Ryan espère remettre dans le droit chemin.

CANAL+ 21.02 : Cinquante nuances de Grey



DRAME avec Jamie Dornan, Dakota Johnson

Cinquante nuances de Grey Christian Grey est un homme d'affaires aussi riche que sûr de lui. Egalement très séduisant, il impressionne beaucoup la jeune Anastasia Steele, une étudiante en littérature charmante et maladroite, venue l'interviewer pour remplacer une amie malade. Entre Christian et Anastasia, c'est le coup de foudre immédiat. Ils décident de se revoir, mais Anastasia comprend bientôt que Christian est attiré par des pratiques

M6 20.55 : Patron incognito



Culture Infos

Philippe Herbette (Moving) Philippe Herbette, 43 ans, est le nouveau président-directeur général du groupe Moving, première chaîne de clubs de remise en forme en France. Pour partir sur de bonnes bases et se familiariser avec l'entreprise, il va se faire passer pour un ancien vendeur en produits bio en pleine reconversion professionnelle. Il se rend d'abord dans une salle low cost de Metz où il doit être formé au métier commercial aux côtés d'Ornela, 26 ans. Puis direction Besançon où le patron va vivre le quotidien de Juan, 38 ans, coach sportif passionné de bodybuilding. Enfin, le patron se rend dans le Limousin à la rencontre de Dominique, un technicien polyvalent de 48 ans. A la fin de l'expérience, Philippe Herbette révèle son identité à ses formateurs.

france 2 20.55 : Stavisky, l'escroc du siècle



TÉLÉFILM HISTORIQUE - France (2014)

Stavisky, l'escroc du siècle Début 1934, les banques et le monde politique français traversent une terrible crise et prétendent avoir été victimes du même escroc : Serge Alexandre Stavisky. Ce dernier meurt durant l'assaut de son chalet de montagne par la police. Officiellement, il s'est suicidé. Arlette, sa veuve, réclame justice. Elle se remémore sa dernière année en compagnie de cet homme flamboyant, charismatique et pourchassé par la brigade financière.

france 3 20.50 : Paris-SG (L1) / Lyon (L1)



Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale.

Paris-SG (L1) / Lyon (L1) - Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. Les Parisiens devront se montrer vigilants face à des Lyonnais revanchards, sèchement battus en championnat par les coéquipiers de Marco Verratti. Une défaite sans appel dont l'OL devrait se servir pour rebondir. Au tour précédent, les hommes de Laurent Blanc ont éliminé, devant leur public, Saint-Etienne tandis que les partenaires d'Alexandre Lacazette ont sorti Tours, club de Ligue 2. La bataille s'annonce serrée pour une place dans le dernier carré de la compétition. A moins que l'armada offensive du PSG ne se montre impitoyable. Les deux clubs devraient en tout cas offrir un beau spectacle, riche en buts et en rebondissements...

TV5MONDE 21.00 : Et au milieu coule le Doubs



Culture Infos / Suisse 2013

Et au milieu coule le Doubs Le Doubs est une rivière que se partagent Suisses et Français dans les montagnes du Jura. Tout au long de son parcours, le cours d'eau enchante par ses paysages. Un paradis naturel où Claude Schauli emmène sa caméra à la rencontre de

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:03	12:38	15:14	17:38	19:02
CONSTANTINE	06:07	12:42	15:20	17:44	19:07
ALGER	06:21	12:56	15:34	17:57	19:21
OUARGLA	06:07	12:47	15:35	17:59	19:18
CHLEF	06:28	13:03	15:42	18:06	19:29
MOSTAGANEM	06:32	13:08	15:47	18:11	19:34
ORAN	06:35	13:11	15:51	18:15	19:37

LE JEUNE INDÉPENDANT
RECRUTE
Des journalistes

Maitrisant le français, les techniques rédactionnelles et l'outil technologique. Les débutants seront formés.

Envoyez vos CV ou demandes (pour les nouveaux diplômés) à : redaction@jeune-independant.net ou s'adresser au journal sis Maison de la Presse «Tahar Djaout», place 1er Mai, Alger.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5371 - MERCREDI 2 RABIE E'THANI 1436

Météo

	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	21°	8°
Constantine	17°	1°
Ouargla	21°	3°

TIZI OUZOU

Grandiose fête à l'occasion de Yennayer

La première activité festive qui mérite d'être soulignée dès lors qu'elle a attiré un monde, fou, est incontestablement le carnaval auquel ont pris part sept wilayas du pays.



DR

Il s'agit des wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Oran, Khenchela, Batna, Ghardaïa et Béchar. Chacune des wilayas citées a mis, à travers son équipe représentante, en exergue son propre cachet culturel et folklorique.
En dépit de sa grande surface, la cour de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri s'est avérée exiguë, hier, pour contenir le nombreux public venu apporter son empreinte à ce premier jour de l'an berbère. Dans les vastes salles et le hall de l'institution, c'est la dégustation du célèbre couscous au poulet kabyle qui a prévalu. La dégustation de ce plat est considérée comme de bon augure pour le reste de l'année, car cela signifie richesse et opulence, d'où l'empressement de chacun à mettre sous la dent quelques cuillerées.
A noter que la dégustation du couscous s'est déroulée au son merveilleux du bendir. En dehors de l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, la fête a été également à la hauteur de Yennayer.
Le seul inconvénient rencontré a été naturellement la difficile circulation automobile dans les ruelles de la ville, notamment au niveau de l'avenue Abane-Ramdane, artère centrale de la ville. Toutefois, les automobilistes ont fait preuve d'une grande prudence au volant. Autrement dit, aucune anicroche n'est à relever à Tizi Ouzou à l'occasion de ce Yennayer, nonobstant la présence d'une véritable marée humaine.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LA HAUSSE VARIERA ENTRE 2 ET 25%

Les visas pour le Royaume-Uni plus cher à partir d'avril 2016

DE NOUVELLES augmentations variant entre 2 et 25% seront appliquées en 2016-2017 pour les frais de visas d'immigration, de nationalité et des services de priorité associés, a indiqué hier à Londres le service britannique des visas, UK visas et immigration. Les nouvelles augmentations inhérentes aux frais de visas, qui entreront en vigueur au mois d'avril 2016 après approbation du Parlement, permettront de «réduire les cotisations des contribuables pour le système d'immigration et garantiront son autofinancement à l'horizon 2019-2020», a expliqué la même source.
De petites augmentations de l'ordre de 2% sont prévues pour les visas touristiques, d'études et de travail, alors que les frais des visas de résidence à durée limitée ou non et de nationalité seront augmentés de 25%. Des augmentations ont ciblé, par la même occasion, les services haut de gamme tels que ceux réservés à la priorité.
Les différents types de visas pour le Royaume-Uni avaient déjà connu une augmentation en février 2015, rappelle-t-on. Une charge de santé avait également été imposée pour tous les visas de plus de 6 mois, de l'ordre de 150 ponds (plus de 200 dollars) par an pour les visas études, et 200 pounds (près de 300 dollars) pour les autres visas.
La charge santé est payée en devise pour tous les pays où le visa britannique est exigé ; le reste des frais sont payés en monnaie locale du pays du demandeur. Depuis avril 2015, le Royaume-Uni impose aussi une «parfaite maîtrise» de la langue anglaise pour les visas d'études, de travail et d'immigration, exception faite pour les demandeurs ayant un diplôme universitaire dans la langue de Shakespeare ainsi que les demandeurs de l'espace économique européens et les pays du Commonwealth.
L'IELTS (International English Language Testing System), organisé par british Council et corrigé à l'université Britannique de Cambridge, est le seul examen reconnu par le service UK visa et immigration. Un examen d'un niveau moins élevé est imposé aux regroupements de familles, mais également pour les accompagnateurs des postulants des visas de travail.
De même, un certificat d'un test de tuberculose est exigé pour tous les visas britanniques de plus de 6 mois, dans au moins 80 pays, notamment d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

S. T.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

43 morts et plus de 1 000 blessés en une semaine

QUARANTE-TROIS personnes ont trouvé la mort et 1 086 autres ont été blessées dans 994 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 3 au 9 janvier au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 5 morts et 45 blessés suite à 23 accidents, note la même source. Par ailleurs, 3 960 interventions ont été menées durant la même période par les unités de la Protection civile pour la couverture de 3 527 opérations diverses et assistance à personne en danger. Selon la même source, 936 interventions ont été effectuées, également, pour l'extinction de 621 incendies urbains, industriels et incendies divers.

R. N.

STADE DU 5-JUILLET

La pose des nouveaux sièges des tribunes inférieures s'achèvera avant la fin de la saison

La rénovation des tribunes inférieures du stade du 5-Juillet (Alger) avec la pose de nouveaux sièges s'achèvera «avant la fin de la saison footballistique en cours», a assuré hier Youcef Kara, le directeur général du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. «Les premiers travaux d'usage précédant la pose des sièges ont déjà commencé. Nous attendons toujours l'arrivée de ces sièges pour passer à la deuxième et dernière étape. Une chose est sûre, tout sera terminé avant la fin du championnat», a-t-il affirmé. Le grand stade de la capitale avait connu des travaux de réhabilitation importants après sa fermeture en septembre 2013, suite à l'effondrement d'une partie des tribunes supérieures lors du derby USM Alger – MC Alger, causant le décès de deux spectateurs. Les travaux en question ont touché, entre autres, ces tribunes complètement refaites et dotées de nouveaux sièges. La même opération allait toucher également les tribunes inférieures où l'on avait prévu la pose de nouveaux sièges avant la fin de décembre dernier. «Certes, il y a eu un peu de retard dans ce registre, mais tout rentrera dans l'ordre dans les prochaines semaines», a encore promis Kara, informant au passage que la pose des nouveaux sièges ne devrait pas gêner la programmation des compétitions dans cette enceinte. Le stade olympique avait rouvert ses portes le jeudi 11 septembre 2015 à l'occasion du derby NA Hussein dey – USM El-Harrach dans le cadre du championnat de Ligue 1 algérienne. Cette infrastructure d'une capacité d'accueil de 60 000 places est réservée en particulier pour les matchs opposant les clubs de la capitale.

Le trait de Sidou

